

Piscine municipale de Montlouis-sur-Loire 2022 - 2025



COORDONNEES DU SITE :

Route départementale n°751, 37 270 Montlouis-sur-Loire

STRUCTURE :

- un bassin de 25 x 12 m et 2 m de profondeur
- un bassin 15 x 12 m et de 0,6 m à 1,20 m de profondeur
- une plage enherbée ombragée.

Commune de Montlouis-sur-Loire	EDUCATION NATIONALE, Circonscription de Saint-Pierre-des-Corps
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marco Almeida : Responsable du Service des Sports. ▪ Chef de bassin : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Référent pédagogique (CPC EPS) : Ludivine ROUSSET ☎ 02 38 83 49 39 cpeps.spdc@ac-orleans-tours.fr ▪ Site de la circonscription de Saint Pierre des Corps https://www.ac-orleans-tours.fr/circonscription-de-st-pierre-des-corps-121704 ▪ Site ressource : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/enseignement_et_pedagogie_par_departement/enseignement_et_pedagogie_37/eps37/plan_departemental_de_natation/

Sommaire

Préambule	4
Introduction	5
Chapitre 1 : La natation scolaire à l'école	
1 Aspects réglementaires	7
1.1 L'enseignement de la natation et la législation	7
1.1.1 La surveillance et la sécurité des élèves dans l'eau et sur les plages de piscine	7
1.1.2 Les normes d'encadrement	7
1.1.3 Les personnes en charge de l'accompagnement	8
1.2 Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation	8
1.3 La natation scolaire et les partenariats	9
1.3.1 La responsabilité des enseignants	9
1.3.2 Principe général de participation d'intervenants extérieurs qualifiés pour enseigner	9
1.3.3 Les collaborations pour l'enseignement de la natation	10
2 Des programmes à la maîtrise du savoir nager	10
2.1 La piscine : lieu d'éducation physique scolaire	10
2.2 Les programmes en EPS pour la natation scolaire	11
2.2.1 Le cycle 1 : cycle des apprentissages premiers. La Grande Section permet de se familiariser avec le milieu aquatique :	12
2.2.2 Le cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux. Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage.....	13
2.2.3 Le cycle 3 : cycle de consolidation : le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collège et valident le savoir nager	13
2.3 L'attestation de savoir Nager en Sécurité (ASNS)	14
2.4 L'aisance aquatique : repères et paliers d'acquisition	16
2.5 Le pass-nautique (ex aisance aquatique)	18
3 Préconisation départementale de mise en œuvre pédagogique	18
3.1 Une familiarisation avec l'environnement aquatique en moyenne et grande section	18
3.2 Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2	18
3.3 Des apprentissages consolidés en Cycle 3	19
3.4 Mise en œuvre des enseignements.....	19
3.4.1 Les séances	19
3.4.2 Les formations de groupes de besoins	20
3.4.3 L'évaluation	20
3.5 La fréquentation des élèves dans les différentes piscines	21
3.5.1 L'organisation des fréquentations des classes dans les piscines	21

3.5.2	Référence aux projets d'école et de cycle des écoles	21
3.6	Propositions d'outils	22
Chapitre 2 : La natation scolaire à la piscine municipale de Montlouis-sur-Loire		
1	Situation	29
1.1	Coordonnées - localisation	29
1.2	Description du site	30
1.3	Aspect réglementaire	31
1.3.1	Tenue vestimentaire	31
1.3.2	Répartitions des tâches et des responsabilités	31
1.3.3	Cas des élèves dispensés	32
1.3.4	Informations obligatoires	32
1.4	Mise en œuvre de la sécurité	33
2	Aspects pédagogiques	33
2.1	Matériel	33
2.2	Evaluations	34
2.2.1	Aisance Aquatique et Pass-Nautique.....	35
2.2.2	Savoir Nager en Sécurité	38
2.3	Aide à la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage	41
ANNEXES		
	Certificat du Pass-Nautique	66
	Attestation « Savoir nager » en Sécurité	67

Préambule

Suite à la parution, en 2022, du nouveau projet départemental de l'enseignement de la natation scolaire pour le 1^{er} degré, le projet de site de la piscine de Montlouis devait être réécrit. En effet, de nouvelles réglementations et orientations ont vu le jour. Il est donc nécessaire de reposer un cadre et une forme à l'apprentissage de la natation à l'école.

Le projet départemental est pluriannuel (2022 – 2025) et il a pour fonction :

- D'harmoniser les pratiques enseignantes dispensées aux scolaires ;
- De déterminer un cadre, des outils et des orientations précises pour chaque intervenant ;
- D'harmoniser des mises en œuvre d'apprentissage différenciées par cycle ;
- De renseigner les évaluations en vigueur ;
- De préciser certaines règles d'orientation et de fonctionnement.

Ce nouveau projet départemental représente un accord-cadre entre les instances de l'Education Nationale et les propriétaires / gestionnaires de piscine. Il a été conçu de manière collaborative. Il prend en compte, les cycles 1 (MS et GS), 2 (CP – CE1 – CE2) et 3 (CM1 – CM2 et 6^{ème}). Il mentionne que les territoires défavorisés (REP, REP+, ZRR, QPV ...) doivent faire l'objet d'une attention particulière en termes de suivi et d'accompagnement.

Ce projet répond aux objectifs prioritaires suivant :

- Favoriser la participation d'un maximum d'élèves à la pratique de la natation ;
- Contribuer à la validation de l'ASNS : Attestation Scolaire du Savoir Nager (conformément à la note de service du 28 février 2022).

« **Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale**, inscrite dans le socle commun des connaissances, de compétences et de culture ». Deux enjeux sont ainsi définis :

- Développer l'éducation à la sécurité et à la santé
- Favoriser l'accès aux pratiques sociales, sportives et de loisirs

L'objet du présent document est donc la traduction du projet départemental en projet spécifique pour le site de Montlouis. Il est assujéti de propositions de mise en œuvre.

Introduction

Ce projet pédagogique de la natation fixe les orientations, le fonctionnement et la mise en œuvre de l'apprentissage et du développement de la natation à l'école sur le site de Montlouis-sur-Loire.

Ce document transcrit donc les orientations définies par le projet départemental. A chaque cycle d'apprentissage correspond une organisation et un mode d'enseignement. Cela se traduit au travers des différents éléments suivant :

- Aménagements de bassins,
- Évaluations (diagnostique, sommative, finale ...)
- Repères de progressions associés aux différents temps d'enseignements.

La première partie de ce document fait un rappel des différents éléments réglementaires et des programmes de l'éducation nationale concernant l'apprentissage de la natation à l'école.

La seconde partie traduit les éléments vus précédemment pour le site de Montlouis-sur Loire.

Chapitre 1 : La natation scolaire à l'école

Textes réglementaires

Préconisations départementales

1 Aspects réglementaires

1.1 L'enseignement de la natation et la législation

Le projet départemental de l'enseignement de la natation pour les élèves a comme référence :

- les instructions et programmes de l'Éducation Nationale et plus spécifiquement les programmes d'EPS des cycles 2 et 3 : bulletin officiel n°2 du 26 mars 2015 et du cycle 1 : BO n°25 du 24 juin 2021

- complétés pour l'activité aquatique et la natation par la note de service du 28 février 2022 paru au Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2022 sur les conditions de l'enseignement de la natation dans le 1^{er} et le 2nd degré.

1.1.1 La surveillance et la sécurité des élèves dans l'eau et sur les plages de piscine

La surveillance réglementaire des surfaces d'évolution attribuées à l'enseignement est assurée par **un personnel qualifié, exclusivement affecté à cette mission**. Il est qualifié pour assurer des missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Cette surveillance est exercée en continuité, selon les normes en vigueur fixées par les législations nationales et les directives réglementaires du POSS de chaque piscine.

Dans un souci de bonnes conditions d'accueil des élèves en situation de handicap, il est communément admis qu'un taux d'encadrement de 4 élèves maximum par adulte qualifié, est conseillé.

1.1.2 Les normes d'encadrement

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles.

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

Taux d'encadrement par groupe-classe				
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire	
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

Lorsque des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le professeur de la classe peut être remplacé par un autre professeur.

1.1.3 Les personnes en charge de l'accompagnement

Les **adultes bénévoles** assurant l'accompagnement de la vie collective (transports, vestiaires, blocs de propreté, ...) mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément des services de l'éducation nationale. Toutefois, **leur participation est soumise à l'autorisation du directeur d'école.**

L'accompagnement matériel des élèves dans les tâches matérielles est arrêté par le professeur des écoles en fonction des considérations éducatives. Leur séance ne doit pas interférer sur le bon déroulement de la séance.

Un accompagnateur bénévole, ne peut en aucun cas se trouver isolé avec un élève.

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective n'entrent pas dans le taux d'encadrement.

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont toute leur place au cours des séances de natation si nécessaire, en référence au projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'il accompagne.

L'encadrement des élèves dans l'eau par des adultes bénévoles est possible uniquement en maternelle après avoir suivi une réunion d'information expliquant leurs rôles, leurs devoirs et leurs compétences. Ils ne font pas partie du taux d'encadrement. L'autorisation est délivrée par le Directeur d'école, l'IEP et le Directeur académique chaque année (formulaire Annexe 2 bis).

Les ATSEM peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément de l'IA-DASEN.

L'encadrement des élèves dans l'eau :

Conformément aux textes en vigueur, dans certaines conditions de reconnaissance et de validation de compétences, des personnes bénévoles peuvent être agréées par le Directeur Académique pour enseigner la natation dans le premier degré aux côtés du professeur des écoles. Cet agrément fait l'objet d'une préparation spécifique (stage de formation). L'agrément ne peut excéder une période d'une année pour des interventions réservées à la demande d'une école. L'agrément est délivré par le Directeur Académique.

1.2 Des enseignants responsables des activités aquatiques et de la natation

Le volet pédagogique du projet d'enseignement est étayé par les connaissances indispensables des enseignants et éducateurs impliqués en partenariat à la piscine.

- une connaissance informée des stades du développement de l'enfant tout au long de sa scolarité ;
- une maîtrise experte des préceptes requis pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages et pour enseigner de manière différenciée selon les élèves ;
- un savoir didactique de la natation, des différentes formes d'activités aquatiques en piscine et des différents types de déplacements.

L'organisation pédagogique et la prise en charge des groupes d'élèves évoluent en fonction des besoins des élèves et se fait à l'appréciation de l'équipe (enseignant/ MNS).

1.3 La natation scolaire et les partenariats

Des partenariats avec le professeur d'école enseignant, y compris pour les professeurs d'école d'instituts spécialisés peuvent être instaurés selon les types d'encadrement d'activité des élèves.

Le professeur des écoles est le responsable pédagogique de l'activité. Les modalités d'agrément pour la mise en œuvre des partenariats sont soumises à la validation des services de la DSDEN.

1.3.1 Responsabilité des enseignants

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement et d'assurer la sécurité de tous les élèves. L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou à défaut d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs.

En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Les élèves en inclusion participent à l'activité aquatique dans leur classe de référence. **Les enseignants informeront de la présence d'élèves en situation de handicap auprès du MNS.**

Dans le cadre de projets inter-degrés qui réunissent des élèves du premier et second degré, la norme d'encadrement la plus exigeante s'applique

Pour chaque classe, on veillera, si possible, à ce que le collectif demeure identique dans sa composition pendant toute la durée de l'UA.

Si l'effectif classe est divisé en groupes dispersés, le professeur des écoles a en charge un groupe d'élèves et la régulation du fonctionnement général.

1.3.2 Principe général de participation d'intervenants extérieurs qualifiés pour enseigner

L'enseignement de certaines activités scolaires de l'EPS implique que les professeurs des écoles s'organisent en intégrant des **intervenants extérieurs** à leur enseignement.

C'est le cas pour la natation, activité enseignée avec un **encadrement renforcé**. Des professionnels leur sont donc associés. Ils sont **qualifiés** (BEESAN ou BPJEPS AA ou Licence AGOAPS) et sont **agréés** annuellement par le Directeur Académique d'Indre-et-Loire quand ils ne sont pas détenteurs d'une carte professionnelle en cours de validité. (Circulaire 2017-116 parue au BO ...) et sous réserve que le recyclage soit à jour.

Ils agissent dans le respect du cadre défini par le présent projet, condition parmi d'autres de leur agrément.

Le professeur des écoles demeure le garant institutionnel de l'action éducative dans laquelle les élèves sont engagés au cours des séances de natation.

A ce titre, il intervient activement au sein de l'équipe pédagogique pour veiller à ce que les conditions optimales d'intervention auprès de tous les élèves soient opérationnelles et effectives.

1.3.3 Les collaborations pour l'enseignement de la natation

L'enseignement de la natation implique dans la piscine des collaborations entre professionnels aux statuts différents.

La gestion et la programmation des fréquentations des scolaires dans les différents équipements incombent **au conseiller pédagogique EPS de circonscription et/ou référent du site**. Celui-ci coordonne les relations entre les écoles, les professeurs des écoles et les équipes de professionnels de la piscine. Chaque classe est programmée annuellement pour au moins une Unité d'Apprentissage (UA) à la piscine. La mise en œuvre de ces UA est préparée et gérée de manière cohérente et complémentaire du C1 au C3. Une préparation de contenus d'enseignement est conçue par le conseiller pédagogique EPS, les éducateurs aux professeurs des écoles.

Dans le cadre des instituts spécialisés, UPI et SEGPA, le conseiller pédagogique EPS de circonscription, le référent du site, et l'enseignant coordinateur de chaque établissement, élaborent ensemble des contenus adaptés, afin de donner une cohérence pédagogique tout au long du parcours de l'élève.

2 Des programmes à la maîtrise du Savoir Nager

2.1 La piscine : lieu d'éducation physique scolaire

Chaque piscine doit pour tous les niveaux d'apprentissage constituer un lieu sécurisant, favorable aux acquisitions des élèves. Ainsi la piscine se présente comme :

- Un lieu **sécurisant** : favorisant la conquête d'un domaine caractérisé par son action perceptive où l'enfant peut évoluer en toute sécurité affective et objective ;
- un **lieu du plaisir sensori-moteur** : espace stimulant, attractif et rassurant, motivant les explorations du volume d'eau par le mouvement, invitant à la recherche d'efficacité et d'autonomie aquatique ;
- un **lieu du jeu symbolique**, où les élèves peuvent "faire comme..." dans des histoires de scaphandrier, de nageur, de crocodile à la poursuite de..., « la fabuleuse histoire de Lola » (Revue EPS) ;
- un **lieu des représentations** qui permettent les prises de distances de "terrien" par rapport au corps immergé, par rapport aux incertitudes du déplacement aquatique horizontal et un lieu, "moyen approprié" par chacun, de construction de nouveaux savoirs pour vouloir devenir nageur.

La démarche :

- Un parcours de formation à privilégier
- Un parcours d'apprentissage à respecter
- Un suivi jalonné des compétences
- Des modalités pédagogiques adaptées

Tout au long de la scolarité des élèves, l'apprentissage de la natation se fonde sur des repères de progressivité et des attendus de fin de cycle qui permettent de construire le parcours EPS de l'enfant nageur.

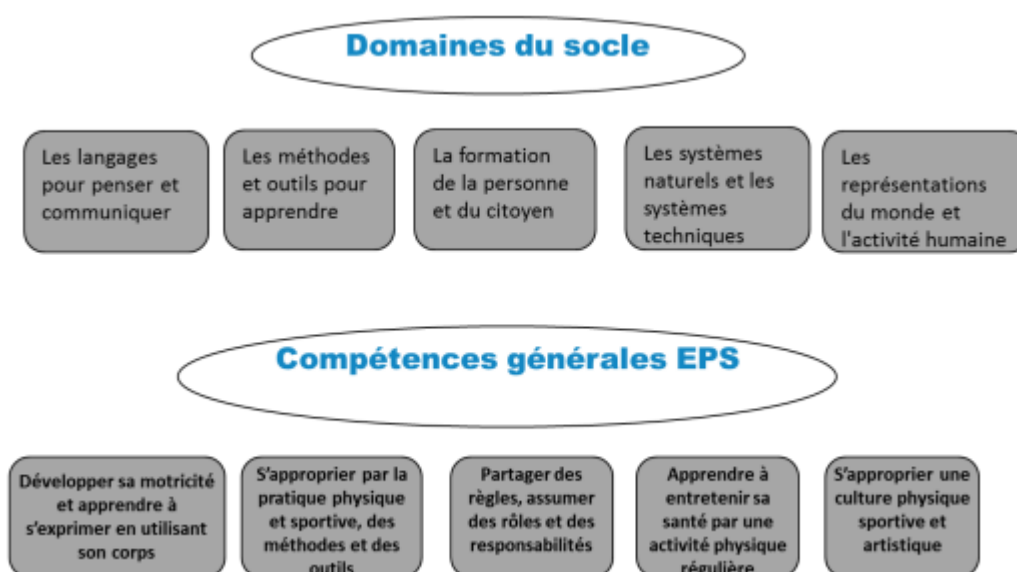
Ce cheminement éducatif demande à l'enseignant de :

- respecter les représentations psychologiques et les imaginaires des élèves pour les faire s'engager comme sujet actif dans ses apprentissages ;
- s'appuyer sur la richesse des situations d'interactions sociales entre élèves et avec les autres ressources humaines ;
- d'exploiter des aménagements élaborés conjointement par les enseignants, par les ETAPS et/ou les MNS ;
- construire, en fonction des besoins et des rythmes des élèves, des situations didactiques qui ont du sens pour eux ;
- centrer les activités d'apprentissage sur des questions de résolution des problèmes essentiels pour devenir nageur ;
- prendre en compte les différents types de handicap (sensoriel, moteur, mental et psychique) et tous les besoins particuliers des élèves.



2.2 Les programmes en EPS pour la natation scolaire

Les compétences générales et spécifiques nivelées dans le 1^{er} degré



2.2.1 Le cycle 1 : cycle des apprentissages premiers. La Grande Section permet de se familiariser avec le milieu aquatique :

Domaine : **Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités physiques**

Objectif 2 : **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés**

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

La participation de **tous** les enfants à **l'ensemble** des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la **santé** en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à **mieux connaître leur corps** pour le respecter.

« L'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent **d'explorer** et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles [...] à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine). Il attire l'attention des enfants sur **leur propre sécurité** et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte. »

2.2.2 Le cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux. Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage.

Domaine 1 « **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques** »

« L'EPS permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté »

« La familiarisation avec un lexique approprié et précis permet la lecture, l'exploitation et la communication de résultats, à partir de représentation variée d'objets de phénomènes et d'expériences simples. »

➤ **Les Attendus de fin de Cycle 2 dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »**

- ✓ Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices
- ✓ S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements
- ✓ Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes
- ✓ Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. }
- ✓ Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- ✓ Respecter les règles essentielles de sécurité qui s'appliquent
- ✓ Connaître une situation à risque.

Les Repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration

adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

2.2.3 Le cycle 3 : cycle de consolidation : le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collègue et valident le savoir nager.

Domaine 1 « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques »

« L'EPS permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse »

« Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps »

« L'EPS apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux »

Domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen »

« L'EPS permet tout particulièrement de travailler sur le respect, sur le refus des discriminations, et l'application des principes de l'égalité fille-garçon »

Domaine 4 « Les systèmes naturels et les systèmes techniques »

« En EPS, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques)

Domaine 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine »

« En EPS, les élèves se construisent une culture sportive »

- **Les attendus de fin de Cycle 3 dans le champ d'apprentissage « Produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée. »**

Dans la continuité du cycle 2, savoir nager en sécurité reste une priorité.

- ✓ Appliquer dans principes simples pour améliorer la performance
- ✓ Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus loin
- ✓ Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau
- ✓ Prendre des repères extérieurs et sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort
- ✓ Utiliser des outils de mesure simple pour évaluer sa performance
- ✓ Mesurer et quantifier les performances, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques
- ✓ Assumer les rôles de chronométreurs et d'observateurs.

Les repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

- **Les attendus de fin de Cycle 3 dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés. »**

- ✓ Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité
- ✓ Tenir compte du milieu et de ses évolutions
- ✓ Gérer son effort pour revenir au point de départ

- ✓ Aider l'autre
- ✓ Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. }
- ✓ Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. } Valider l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS) conformément à la note du 28 février 2022.

Les repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle. La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré.

2.3 L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur 16 doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.

Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :

- ✓ savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- ✓ connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- ✓ savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

2.4 L'aisance aquatique : repères et paliers d'acquisition

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau 2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	

Palier 2 :	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau,		Enchaînement

à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	6) Puis se laisser remonter passivement
		A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement

Palier 3 :

Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.

Accepter le déséquilibre et le changement de direction

9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos

Enchaînement

10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur

Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons

11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes

12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires

13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager

14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

2.5 Test pass-nautique (ex aisance aquatique)

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322--42 et A. 322- 64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Ce test permet de s'assurer que le jeune est apte à (article A. 322-3-2 du Code du sport) :

- ✓ effectuer un saut dans l'eau ;
- ✓ réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- ✓ réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- ✓ nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- ✓ franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite au test est certifiée conformément aux dispositions du II de l'article A. 322-3-2 du Code du sport ou de l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles.

3 Préconisation départementales de mise en œuvre pédagogique

3.1 Une familiarisation avec l'environnement aquatique en moyenne et grande section

Explorer, s'adapter progressivement à un nouveau milieu, vaincre et dépasser ses peurs. Une fréquentation précoce des bassins limite le développement des phobies aquatiques. L'objectif est d'**atteindre les paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique.**

3.2 Des apprentissages fondamentaux en Cycle 2

La construction des apprentissages est l'enjeu central de ce cycle. Voici un exemple de test cycle 2 pouvant constituer une évaluation au cours du cycle 2 à compléter avec le pass-nautique avec ou sans brassière.

Test Cycle 2				
Entrée dans l'eau	Équilibre	Déplacement	Immers*	Pass Nautique
Chute arrière sans aide	Flottaison sur le dos 5" puis sur le ventre 5"	Se déplacer 20 mètres sur le ventre	Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant	Parcours avec enchaînement d'actions: <ul style="list-style-type: none">• effectuer un saut dans l'eau;• réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes;• réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;• nager sur le ventre pendant vingt mètres ;• franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

3.3 Des apprentissages consolidés en Cycle 3

Les classes de CM1-CM2 préparent à la validation de l'attestation du « Savoir Nager en sécurité ».

Le niveau présenté ci-dessous est une étape intermédiaire, préparatoire à cette validation, qui peut s'effectuer en cours de cycle.

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.

Test Cycle 3	
Se déplacer sur une trentaine de mètres.	Plonger, s'immerger, se déplacer.
Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.	Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord.

La priorité est d'acquérir des compétences au service d'une continuité des actions motrices intégrant l'immersion, le déplacement et le surplace.

3.4 Mise en œuvre des enseignements

3.4.1 Les séances

➤ Cadre d'organisation

Les séances s'organisent dans le cadre de la co-intervention (PE, BPJEPS activités aquatiques) sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

L'application des directives d'encadrement de l'enseignement de la natation implique la participation d'un(e) ou de plusieurs intervenant(e)s extérieur(e)s agréé(e)s aux côtés du professeur d'école, responsable de la classe. Cette association occasionne la création de plusieurs groupes d'élèves.

➤ Phases d'apprentissage

Les séances s'articulent selon les phases d'apprentissage suivantes et dans le respect des rythmes d'apprentissage de chacun : Elles comprennent :

- Une phase exploratoire qui sera plus ou moins riche en fonction de l'aménagement des bassins. Permettre aux élèves de vivre un temps d'imprégnation conséquent dans un espace aménagé stable. La phase exploratoire est l'occasion pour l'enseignant, le MNS et pour les élèves de mesurer leur aisance aquatique.
- Une phase de structuration qui progressivement conduira l'élève à s'approprier les différentes composantes de l'activité : locomotion, immersion, ventilation, équilibration : LIVE.
- Une phase de réinvestissement qui invite au transfert de compétences à travers une tâche complexe.

Les compétences attendues en milieu aquatique, permettant de nager en sécurité, se construisent sur l'ensemble du cursus de l'élève, de la classe de MS à la classe de 6e :

- En MS et GS, l'apprentissage massé soit biquotidien sur une semaine, soit quotidien sur 2 semaines (8 séances) est à privilégier.

- Du CP au CM2, les élèves bénéficieront au moins de 3 à 4 cycles de natation de 10 à 12 séances.

Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

3.4.2 Les formations de groupes de besoins

La composition des groupes d'élèves peut varier en fonction des objectifs fixés :

- **L'homogénéité** des groupes permet de prendre en compte les compétences spécifiques des élèves du groupe pour les faire progresser.

- **L'hétérogénéité** des élèves, leur diversité dans un même groupe peut constituer un contexte favorable au développement des compétences de chacun.

Les dispositifs peuvent varier au cours du cycle d'apprentissage.

3.4.3 L'évaluation

L'évaluation en continu permet aux enseignants de mieux adapter leurs propositions d'enseignement et de suivre les cohortes des élèves et leurs progrès.

Évaluer, c'est :

- valoriser les progrès d'un élève en regard d'un apprentissage à construire ;

- renseigner pour ajuster des objectifs visés, partiellement atteints, par rapport à un ensemble d'objectifs à atteindre.

Pour le Cycle 1, Eduscol précise ce qui est à construire en fin de cycle (p23) dans *Ressources maternelle Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique Objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées*

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Agir/44/5/Ress_c1_agir_obj2_456445.pdf

Les ressources Eduscol Cycle 3 proposent des repères d'évaluation.

Savoir nager : des repères d'évaluation C3

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/9/RA16_C3_EPS_CA2_nag_rep_eval_N.D_63036_9.pdf

Pour le cycle 3, elle se définit selon quatre niveaux de maîtrise : non atteint, partiellement atteint, atteint, dépassé.

A l'école, l'évaluation est certificative :

- pour la validation du Pass-Nautique, à partir de la GS et/ou au cours du cycle 2 et 3 pour autoriser des élèves à pratiquer une activité nautique (canoë, kayak ou voile) ;

- pour la validation de l'attestation du « Savoir Nager en sécurité » au cours du cycle 3.

L'évaluation peut prendre diverses formes durant le cycle d'enseignement :

- **En début de séquence d'apprentissage : une évaluation diagnostique**

Les enseignants définissent les compétences des élèves et les obstacles à dépasser.

- En cours d'apprentissage : une évaluation formative

Cette évaluation a pour finalité de mesurer les difficultés qui demeurent en cours d'apprentissage en vue de proposer des stratégies qui permettent de mieux progresser.

- Une évaluation formatrice des élèves

Les élèves ont à leur disposition un document d'évaluation et de suivi nommé « Mon livret de nageur ». Ce livret tenu par les élèves eux-mêmes permet d'identifier du point de vue de l'apprenant les progrès sur l'ensemble de la scolarité du 1er degré. Il est garant d'une continuité sur le parcours de l'élève.

- En fin d'une séquence d'apprentissage : une évaluation finale

Elle représente une évaluation / bilan au terme de la séquence d'apprentissage. Ces évaluations sont communes aux « sites - piscines » pour permettre des suivis de cohortes et analyser les progrès de tous les élèves. Elles s'appuient sur des critères de réalisation observés au fil des séances.

Leurs résultats sont :

- notés dans le Livret Scolaire Unique de l'élève par l'enseignant ;
- compilés par les chefs de bassin des piscines pour une analyse statistique des réussites des différentes cohortes scolaires, puis communiqués aux conseillers pédagogiques en charge du dossier EPS.

Point de vigilance : Lors des évaluations diagnostique et finale, la passation des élèves individuellement ne devrait pas donner lieu à de longues files d'attente. Elle peut être réalisée en petits groupes ou lors d'un parcours regroupant les différentes compétences évaluées.

3.5 La fréquentation des élèves dans les différentes piscines

3.5.1 L'organisation des fréquentations des classes dans les piscines

Le conseiller pédagogique EPS de la circonscription communique aux équipes enseignantes le présent projet de fonctionnement (indexé du projet de site spécifique).

Il aide l'équipe d'école et intervient au niveau de la coordination générale.

Un **planning** permet à chacune des écoles et communes concernées d'organiser dans le détail, le transport des élèves et l'information nécessaire en direction des parents.

3.5.2 Référence aux projets d'école et de cycle des écoles

Les classes concernées vont inscrire l'enseignement de la natation dans leur projet d'école ou d'instituts spécialisés.

Pour cet enseignement, le projet de chacune des écoles identifie les professeurs d'école qui encadreront l'activité d'enseignement de manière cohérente et continue.

Dans le cadre du conseil des maîtres, des échanges de services pourront être décidés afin d'éviter toute rupture dans le parcours d'apprentissage de l'élève.

C'est aussi dans le cadre de chaque projet d'école que sont réglées les questions d'accompagnement des élèves à la piscine par des bénévoles identifiés.

4.6 Propositions d'outils

PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES AU CYCLE 1

Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage

Ce tableau donne des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider. Toutes les actions sont réalisées avec l'aide permanente d'adultes encadrants agréés.

	De l' AISANCE AQUATIQUE	vers	le TEST CYCLE 2 ou Pass Nautique sans brassière
Locomotion	<p>Se déplacer en surface :</p> <p>Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)</p> <p>Se déplacer sur quelques mètres (de 3 à 5 m) sans matériel.</p>		<p>Se déplacer en surface et en profondeur :</p> <p>Se propulser à l'aide des bras et des jambes, sans matériel: sur le ventre (en surface et en profondeur) sur le dos (en surface)</p> <p>Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans matériel et sans appui en grande profondeur.</p>
Immersion	<p>Entrer dans l'eau sans aide, du bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... en prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux... <p>pour aller récupérer un objet flottant (de plus en plus loin)</p> <p>S'immerger pour réaliser des actions simples :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains) - en allant chercher un ou plusieurs objets lestés. - en remontant passivement ou avec des mouvements 		<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement.) - par-dessus un obstacle éloigné ou élevé. <p>pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus profond)</p> <p>S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <p>En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles...</p> <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier - en augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter... - en remontant passivement

Ventilation	<p>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes</p> <p>pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau, ...)</p>	<p>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger, ...) - dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés.
Equilibration	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes.</p> <p>pour tenir la position jusqu'à 5 secondes</p>	<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale</p> <ul style="list-style-type: none"> - en position horizontale (étoile de mer, méduse...) - sans aucun support <p>pour tenir la position au moins 5 secondes</p> <p>Réaliser une glissée ventrale : « Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, Pousser sur le mur : extension des jambes. Conserver l'équilibre pendant la glissée »</p> <p>Revenir seul au bord</p>

PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES AU CYCLE 3

Fiche guide pour déterminer les objectifs d'apprentissage

Les tableaux suivants donnent **des repères** aux équipes pédagogiques pour organiser la **progressivité des apprentissages**.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à **consolider**.

du Test Cycle 2 ou Pass Nautique sans brassière vers le savoir nager en sécurité	
LOCOMOTION	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec ou sans aide à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser.</p> <p>Se déplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'action alternative des bras - l'action simultanée des bras - avec des battements de jambes - avec des actions simultanées de jambes (ondulation, ciseau)
IMMERSION NB : ne pas rechercher des « poussées » en ce domaine	<p>Entrer dans l'eau à partir d'un plot, d'un tapis</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour aller récupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond) - en ajoutant une action (attraper un ballon...) - en variant les positions du corps <p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> - en augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter) - en réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant
	<p>Se déplacer en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes pour respirer.</p> <p>Se déplacer en plaçant la respiration. (inspiration sur temps fort des bras)</p> <p>Se déplacer selon plusieurs types de nage (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>En coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une cinquantaine de mètres.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement</p> <p>Entrer dans l'eau du bord en chute arrière pour enchaîner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une coulée ventrale sur 3,5 m. - un déplacement sur le ventre et sur le dos - un parcours sous-marin - des temps de surplace variés <p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre à 1M50 pour passer sous un objet flottant.</p> <p>S'immerger en réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur (repères visuels)</p>

VENTILATION	<p>S’immerger dans des situations qui favorisent une succession d’immersion - en surface (inspiration courte et expiration prolongée) et l’horizontalité du corps. (parcours composé de frites, d’échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...)</p>	<p>Se déplacer sur une longueur de 20 m au moins en nage dorsale et sur une longueur de 20m au moins en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion</p>
EQUILIBRATION	<p>S’équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoiles de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p> <p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi- tour sur soi-même...)</p>	<p>S’équilibrer - en maintenant une position verticale pendant 15 secondes, tête hors de l’eau, - en maintenant une position dorsale pendant 15 secondes.</p> <p>Enchaîner plusieurs types d’équilibre (ventral, dorsal, roulade...)</p>

Contribution de l'Ecole à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-02-2022 abrogeant la circulaire N°2017-127 du 22 août 2017

CONTINUUM DE FORMATION (de la maternelle au lycée – scolaire et extra-scolaire)

L'aisance aquatique

- Vivre une première **expérience positive** de l'eau fondant la capacité à agir de **façon adaptée** dans une **diversité de situations** rencontrés en milieu aquatique.
⇒ Permettre d'*appréhender le milieu aquatique de manière sereine car sécurisée.*
- L'acquisition de **l'aisance aquatique** est présentée sous forme de 3 paliers en 14 « étapes » (voir document annexe 1).
- Actions sans matériel de flottaison et en grande profondeur (taille avec bras levé).

Le savoir nager en sécurité ASNS

- L'**ASNS** valide un **niveau de compétence** permettant **d'évoluer en sécurité** dans un établissement de bains ou un espace surveillé.
- Validation en priorité au Cycle 3 et notamment avant la 6^{ème} (mais aussi tout au long de la scolarité).
- Test de référence en scolaire ou extra-scolaire permettant l'accès aux **activités aquatiques**.
- Enchaînement de 16 tâches en continuité sans appuis solides, sans limite de temps et sans lunettes (voir document annexe 4).
- Validation par l'enseignant (avec un professionnel agréé pour le 1^{er} degré).
- Attestation dans le livret scolaire unique (LSU).

Autres compétences scolaires

- Nager vite
- Nager longtemps
- Produire une enchaînement artistique
- S'affronter collectivement ou individuellement
- Plonger différemment dans l'eau
- S'initier au sauvetage
- ...

Le Pass-nautique

- Le **Pass-nautique** permet l'accès à la pratique des activités nautiques.
- Peut être réalisé en piscine ou sur le lieu de pratique.
- Validation dès le Cycle 2.
- Enchaînement de 5 tâches en continuité sans appuis solides, sans limite de temps, avec ou sans brassière (voir document annexe 3).
- Validation par l'enseignant ou un professionnel qualifié.

- Voile sur tout type d'embarcation
- Canoë, Kayak, Aviron, Raft
- Nage en eau libre
- ...

Voir liste des activités interdites pour le premier degré

Considérations générales

Acquisition dès le plus jeune âge

ASNS priorité de l'enseignement en EPS

Cohérence des tests et repères entre **scolaires et extra-scolaires**

Lien avec l'éducation au développement durable

Objet de projets interdisciplinaires

Contribution de l'École à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-02-2022 abrogeant la circulaire N°2017-127 du 22 août 2017

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Dimensions pédagogiques et organisationnelles

Le professeur recherche à mettre en place des actions destinées aux **non-nageurs**.

Le professeur contribue à répartir les **moyens et l'occupation des installations**.

A l'école primaire

- 3 à 4 séquences d'apprentissage
- 10 à 12 séances par séquence
=> *entre 30 et 48 séances*
- **40 à 45 minutes** de pratique effective

A l'école primaire

- Programmation avec une séance hebdomadaire au minimum
- Programmation encouragée sous forme massée

A l'école primaire

- **Au cycle 1** : découverte et exploration de l'eau pour découvrir de nouveaux équilibres (*palier 1 et 2 de l'aisance aquatique*)
- **Au cycle 2** : enseignement progressif et structuré (*attendus de fin cycle 2 : annexe 2*)
- **Au cycle 3** : natation chaque année du cycle pour viser l'ASNS dès le CM2

Au secondaire

- En référence au projet d'établissement et au projet d'EPS
- Modalités d'organisation fixées par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique EPS

Au secondaire

- **Au cycle 3** : viser l'ASNS ; co-enseignement avec le premier degré possible (projet à monter)
- **Au collège et lycée** : **prise en compte des non-nageurs** pour viser l'ASNS

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Dimensions sécuritaires

	Bassin aquatique <i>Règles générales</i>	Bassin d'apprentissage 100 m ² - 1,3 prof	Bassin mobile 50 m ² - 1,5 prof	Bassin intégré aux établissements	Plan d'eau ouvert
Premier degré	<ul style="list-style-type: none"> • 4 m² par enfant • Accès à une bordure de bassin • Espace délimité si public • Surveillance par un personnel qualifié dédié uniquement à cette tâche • Taux d'encadrement spécifique selon le niveau de classe et le nombre d'élèves : agrément (regroupement possible de classes à faible effectif) 	P I U S / O U Encadrement et surveillance par une personne qualifiée.	3 m ² par enfant Surveillance par un personnel qualifié ou PEPS.		Séances autorisées préalablement par l'IA-DASEN.
Second degré	<ul style="list-style-type: none"> • 5 m² par enfant • Accès à une bordure de bassin • Espace délimité si public • Surveillance par un personnel qualifié dédié uniquement à cette tâche • Encadrement défini par le chef d'établissement (sauf si professeur d'école ou si participation d'élèves du primaire : taux premier degré) 				

Contribution de l'École à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-02-2022 abrogeant la circulaire N°2017-127 du 22 août 2017

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Responsabilité des professeurs et intervenants

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur. Tout autre intervenant est sous la responsabilité de l'enseignant.

En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il revient à l'enseignant d'interrompre la séance.

Les intervenants seront agréés pour l'intervention suite à une session comprenant :

- enjeux pédagogiques,
- présentation de l'organisation générale,
- respect éthique, honorabilité et sécuritaire,
- vérification des compétences en natation.

Nécessité d'une convention entre l'IA-DASEN et la collectivité territoriale ou la structure.

La responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves ; mêmes dispositions pour les personnes agréées.

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Rôle et place dans l'enseignement

Intervenant rémunéré

- Titulaire d'une carte professionnelle valide ou fonctionnaire avec mission dédiée.
- Autorisation par les autorités académiques.
- Enseignement de la natation.

Intervenant bénévole

- Agrément préalable (voir session).
- Autorisation par les autorités académiques.
- Assiste l'enseignant ou anime une situation préparée par l'enseignant.

Accompagnateur vie collective

- Pas d'agrément.
- Ne peut être isolé avec un élève.
- Autorisation du directeur
- Ne se trouvent pas sur le bassin.
- Cas des services civiques notamment.

Présence possible dans l'eau si l'organisation sécuritaire est vérifiée et contrôlée.

Accompagnateur vie collective

- ATSEM : peut participer à la séance ; ne fait pas partie du taux d'encadrement
- AESH : peut participer à la séance mais suit uniquement l'élève dont il a la charge ; ne fait pas partie du taux d'encadrement.

Chapitre 2 :

La natation scolaire

à la piscine municipale de Montlouis

Organisation

Mise en œuvre

1 Situation

1.1 Coordonnées - localisation

Piscine municipale,

Route départementale n°751 (quai de la Loire), 37270 Montlouis-sur-Loire



- Responsable de l'équipement :

Monsieur Vincent MORETTE, maire de la commune de Montlouis-sur-Loire.

- Responsable administratif de l'équipement

Monsieur Marco ALMEIDA, ☎ : 06 07 43 37 29, ✉ : sport@ville-montlouis-loire.fr

Education Nationale

- Référent pédagogique (CPC EPS)

Ludivine Rousset ☎ 02 38 83 49 39
cpceps.spdc@ac-orleans-tours.fr

1.2 Description du site

La piscine municipale de Montlouis se décompose comme suit :

- Vestiaires couverts :
 - Individuels : 31 cabines
 - Collectif : 2 vestiaires collectifs équipés de 2 armoires collectives comprenant 2 compartiments chacune.
 - Casiers : 8
 - Douches : 8
 - Toilettes : 3 + urinoirs : 3

- Espaces de baignades découverts :



Le grand bassin de type natation sportive, mesure 25 x 15 mètres et 2 mètres de profondeur sur toute sa surface. Il propose 6 couloirs de nage.



Le petit bassin de type apprentissage, mesure 15 x 12,5 mètres à fond incliné de 0,60 à 1,20 mètres de profondeur.

1.3 Aspect réglementaire

1.3.1 Tenue vestimentaire

- Maillot de bain pour les élèves et les adultes
- Bonnet de bain obligatoire
- Lunettes de natation (facultatives)

1.3.2 Répartitions des tâches et des responsabilités

✚ **L'ENSEIGNANT** : tout enseignant titulaire de la classe (ou un collègue nommément désigné dans le cadre d'un échange de service ou d'un remplacement) a la responsabilité de définir le projet de sa classe et d'en assurer sa mise en œuvre dans le respect des dispositions réglementaires.

Pour cela, il doit :

- s'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ;
- connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ;
- ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène ;

- participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance notamment en prenant en charge un groupe d'élèves ;
- participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet ;
- signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire.

Pour permettre la continuité de l'enseignement, chaque enseignant doit laisser dans sa classe l'organisation mise en place pour l'enseignement de l'activité. (Liste d'élèves, groupes...)

LE MNS QUALIFIÉ

Il assiste l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves. Pour cela, ils doivent :

- participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation ;
- assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet ;
- procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage.
- assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin ;
- ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions sécurité et/ou d'hygiène ;
- vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.

LES ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES

Pour assurer la sécurité des enfants appelés à se déplacer en cours de séance dans les sanitaires, à être surveillés dans les vestiaires, la présence d'un accompagnateur (**autorisé par le directeur**) est possible. Dans ce cas, **il reste au bord sans prendre part à la séance et attend d'être sollicité.**



Les accompagnateurs ne sont pas admis dans l'eau à l'école élémentaire.

1.3.3 Cas des élèves dispensés

La natation scolaire étant assortie d'un caractère obligatoire, toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Dans la mesure du possible, les élèves dispensés doivent rester à l'école. Dans l'hypothèse où ce n'est pas possible, l'élève est installé obligatoirement sur la plage sous la responsabilité de l'enseignant.

1.3.4 Informations obligatoires

Une Information aux familles doit être faite obligatoirement par l'enseignant sur les conditions précises selon laquelle l'activité est organisée, sur les objectifs visés par l'institution scolaire et sur les conditions d'hygiène alimentaire, d'hygiène corporelle et de santé de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que sur la tenue vestimentaire.

Informations réciproques : Dès que possible, le responsable de la piscine informera les directeurs d'école de l'absence d'un maître-nageur ou de l'indisponibilité de la piscine. De même, en cas d'absence d'un enseignant, il appartient aux directeurs d'école d'informer, dans les meilleurs délais, le responsable de la piscine, le transporteur et sa municipalité.

1.4 Mise en œuvre de la sécurité

Chaque membre de l'équipe pédagogique **participe activement** à la sécurité tout au long du déroulement des séances :

- La vigilance doit être accrue lors du passage aux douches pour éviter tout accès au bassin sans surveillance.
- L'entrée des élèves sur la plage du bassin, ainsi que la sortie doivent être encadrées par les adultes.
- L'entrée sur les plages ne peut s'effectuer qu'en présence d'un M.N.S
- L'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est libérée par le groupe précédent, au cours des rotations durant un même créneau.

Tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit provoquer la remontée immédiate des élèves et leur comptage par le maître.

- Il est indispensable de compter les élèves : au départ de l'école, à l'entrée sur la plage, après le signal de fin d'activité, à la montée dans le bus.
- Aucun élève non accompagné (par un camarade ou par un bénévole accompagnateur) ne peut se rendre aux toilettes pendant la séance.
- Une liste nominative de tous les élèves doit être remise au chef de bassin à la première séance.
- Chaque enseignant doit être muni des fiches de renseignement et d'urgence à chaque séance.
- Un extrait du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) du site est cosigné par le chef de bassin et l'enseignant.

2 Aspects pédagogiques

2.1 Matériel

Matériel pour entrer dans l'eau	Matériel pour s'équilibrer et se déplacer	Matériel pour s'immerger
<ul style="list-style-type: none"> - 2 tapis (2x1m) - 4 échelles (GB) ou marches (PB) - 4 perches 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 tapis (2x1m) - 40 frites, - 32 planches - 30 ceintures - 2 lignes d'eau - 20 pull boy 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 perches - 20 anneaux lestés - 6 cerceaux lestés - 4 échelles (GB)

2.2.1 Aisance aquatique et Pass-nautique

Période :
 Jour et horaire :

Ecole :
 Enseignant :

Nb:






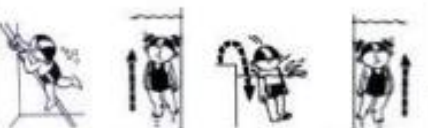

Classe de:



acquis:1
 non acquis:0

		AISANCE AQUATIQUE									PASS NAUTIQUE										
Noms	Prénoms	PALIER 1 EN GB			PALIER 2 EN GB			PALIER 3 EN GB			COMPETENCES					(enchaînement des compétences en GE)					
		entrer dans l'eau avec l'échelle	se déplacer sur qq mètres en imm. complète	sortir de l'eau sans l'échelle seul au bord	Enchaînement des compétences en GB	saut GB, se laisser remonter seul	flottaison au choix 5 sec	sortir seul	Enchaînement des compétences en GB	entrer ds l'eau par la tête et se mettre dos au mur	EV+ED 5 sec	CV puis déplacement 10m	Enchaînement des compétences en GB	sauf GB	Flottaison 5 sec dorsale	sustentation verticale 5 sec	franchir une ligne d'eau	déplacement sur 20m	avec brassière	sans brassière	
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
11																					
12																					
13																					
14																					
15																					
16																					
17																					
18																					
19																					
20																					
21																					
22																					
23																					
24																					
25																					
26																					
27																					
28																					
29																					
30																					
		NOMBRE	%	#####	#DIV/0!	#####	#####	#####	#DIV/0!	#####	#####	#####	#####	#DIV/0!	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####

➤ Les différents paliers de l'aisance aquatique

 AA : Aisance Aquatique Note de service du 28-02-2022 : Contribution de l'école à l'aisance aquatique			
<p>Nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. L'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Elle vise particulièrement les enfants de moins de 7 ans mais concerne plus largement tout élève non-nageur, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité. Il s'agit ici de repères d'acquisition pour situer les élèves en grande profondeur et sans matériel de flottaison.</p> <p>Définition de l'aisance aquatique : première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique.</p>			
Paliers	<p>1 Entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau.</p> 	<p>2 Sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.</p> 	<p>3 Entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir seul.</p> 
Continuum d'acquisitions	<p>Entrer seul dans l'eau. Sortir seul de l'eau. Se déplacer avec les épaules immergées. Immerger complètement la tête.</p>  <p>1 2 3 4</p>	<p>Toucher le fond avec les pieds. Puis se laisser remonter passivement. A partir d'un saut, toucher le fond avec les pieds. Puis se laisser remonter passivement.</p>  <p>5 6 7 8</p>	<p>Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos. Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur. S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras. S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps. Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager. Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide.</p>  <p>9 10 11 12 13 14</p>
Commentaires	<p>Avoir une intention. Comprendre qu'on peut se mettre en sécurité. Mieux éprouver la flottaison. Apprendre le blocage des voies respiratoires (apnées courtes). Pendant plusieurs secondes.</p>	<p>Profondeur taillée avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée. Profondeur minimum taillée avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée. Garder les poumons gonflés. Se rendre indéformable pour aller en profondeur. Garder les poumons gonflés. Eprouver la difficulté à descendre (poumons gonflés). Vaincre la peur de rester au fond. Eprouver la portance de l'eau. Garder les poumons gonflés.</p>	<p>Avoir une intention de déplacement. Accepter le déséquilibre. Jouer avec les orientations. Percevoir l'espace aquatique. Jouer avec les équilibres. Jouer avec les équilibres. Dcaler son centre de gravité pour flotter. Se rendre indéformable pour éprouver la glisse. Se propulser essentiellement par les bras. Gagner de l'autonomie dans l'eau. Se propulser essentiellement par les bras.</p>

Document proposé par l'équipe EPS de l'Allier

1 Mars 2022

➤ **Présentation du Pass-Nautique**

Pass-nautique (Test)

(voile, canoé-kayak, aviron, ...)







En application de l'arrêté du 25 avril 2012 modifié par l'arrêté du 28 février 2022

Le test Pass-nautique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

effectuer un saut dans l'eau	réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes	réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes	nager sur le ventre pendant vingt mètres	franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
				

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

La réussite au test est certifiée.

2.2.2 Savoir Nager en Sécurité

Période :
Jour et horaire :

Ecole:
Enseignant:

Nb:

Classe de:

		Attestation Savoir Nager en Sécurité								
		COMPETENCES							Enchaînement des compétences	
Noms	Prénoms	chute arrière puis dépl. 3m50	passer ss un obstacle de 1m50	nager 20m ventral+sur place 15sec	1/2 tour → position dorsale	nager 20m dorsal+sur place 15sec	obstacle 1m50	déplacement 3m50 et bord		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										
		NOMBRE	✓	✓	✓	####	✓	####	####	✓
		%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	####	#DIV/0!	####	####	#DIV/0!

➤ Présentation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND		ASNS : Attestation du « Savoir nager » en sécurité - Fiche test										
		Arrêté du 26-02-2022 - complément au décret n° 2022-276										
L'attestation du « savoir-nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième). Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école. Le parcours doit être réalisé en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans lunettes . L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.												
PARCOURS DE COMPETENCES												
50 m de distance composés de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin, sans aide à la flottaison et sans limite de temps.												
Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore			Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion			Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m	Ancrage à un élément fixe et stable
PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test												
Parcours à réaliser si possible sur une largeur équivalente à deux lignes d'eau et éloigné du bord.												
0 m	3,5 m	5 m	25 m	45 m	46,5 m	50m						
		Obstacle	Début des 20 m en ventral	Repère sonore pour équilibre	Demi-tour, passage en position dorsale et retour	Début des 20 m dorsal	Repère sonore pour équilibre	Obstacle				
L'entrée se fait depuis le bord du bassin au niveau de l'eau en laissant tomber en arrière.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre ventral. Un repère sonore indiquera le moment du surplace vertical effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (actions possibles des bras et des jambes).	Demi-tour sans reprise d'appuis et passage du ventre sur le dos (passage ventre dos possible directement).	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre dorsal. Un repère sonore indiquera le moment du surplace horizontal qui se fera avec une tolérance de flottaison et de mouvement. Nouveau passage du dos sur le ventre au signal de l'adulte.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	Arrêt et fixation dans l'eau sur un élément sécurisant et sécurisé.				

Fiche Situation n°1

IMMERSION

Vers le palier 1



L'ARROSEUR ARROSE

- Je suis arroseur sur le bord, j'asperge ceux qui passe devant moi
- Je suis dans l'eau je peux riposter si je suis arrosé

Objectifs pour le
Professeur

Faire accepter l'immersion partielle ou
complète

Objectifs pour
l'élève

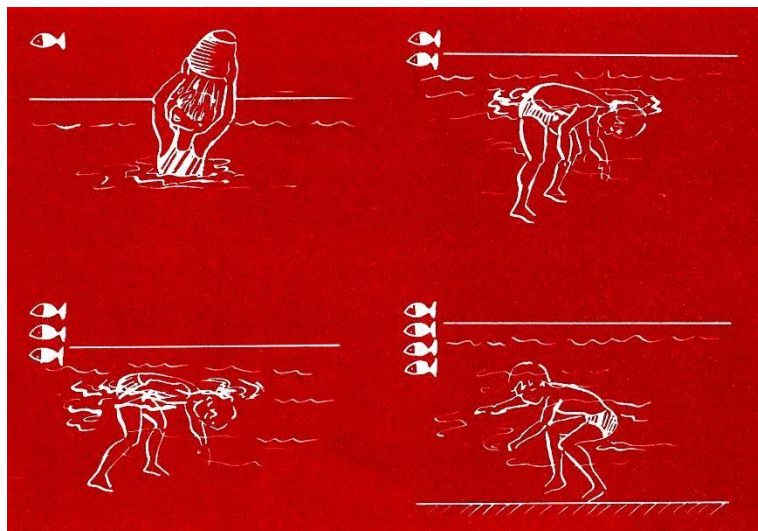
- Accepter l'eau sur le visage
- Accepter de disparaître dans l'eau

Je réussis si

- je suis détendu quand l'eau coule sur mon visage
- je me rempli d'air pour rester sous l'eau
- j'utilise la bouche pour respirer

Je fais des
progrès si

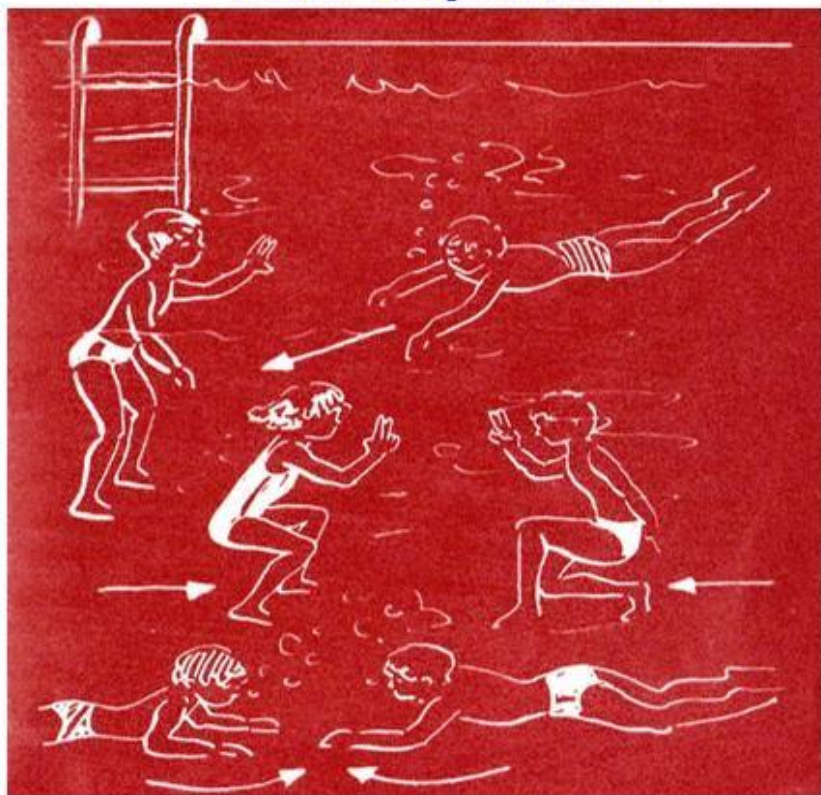
- je passe la tête sous la douche
- je mets le visage sous l'eau
- je mets la tête sous l'eau
- je m'immerge totalement



Fiche Situation n°2

IMMERSION

Vers le palier 1



JE ME MOUILLE ENTIEREMENT JE VAIS SOUS L'EAU

- Seul ou à deux: je joue à me cacher sous l'eau, faire des bulles, ouvrir la bouche
- Je comprends les signes de mon camarade, compter les doigts, refaire la même grimace
- Nous allons l'un vers l'autre en se déplaçant en nous échangeons des objets

Objectifs pour le professeur

- Faire accepter de disparaître sous l'eau
- Détourner les objectifs d'immersion par le jeu

Objectifs pour l'élève

- Accepter d'ouvrir la bouche sous l'eau
- j'ouvre les yeux sous l'eau
- j'augmente la durée d'apnée

Je réussis si

- je contrôle ma respiration
- j'ouvre les yeux sous l'eau
- je souffle pour descendre

Je fais des progrès si

- je reste sous l'eau de plus en plus longtemps
- je vais de plus en plus loin
- je vais de plus en plus profond

Fiche Situation n°3

IMMERSION

Vers le palier 1



RELAIS-TUNNEL

- Nous sommes 4. Le dernier de la colonne passe sous le tunnel (les jambes des camarades) et se replace devant et ainsi de suite.

Objectifs pour le professeur

- Obtenir un déplacement en immersion.

Objectifs pour l'élève

- Etre capable de se déplacer à différentes profondeurs en contrôlant son temps d'immersion.

Je réussis si

- J'arrive à passer sous toutes les jambes des camarades.
- J'arrive à augmenter mon temps d'immersion.

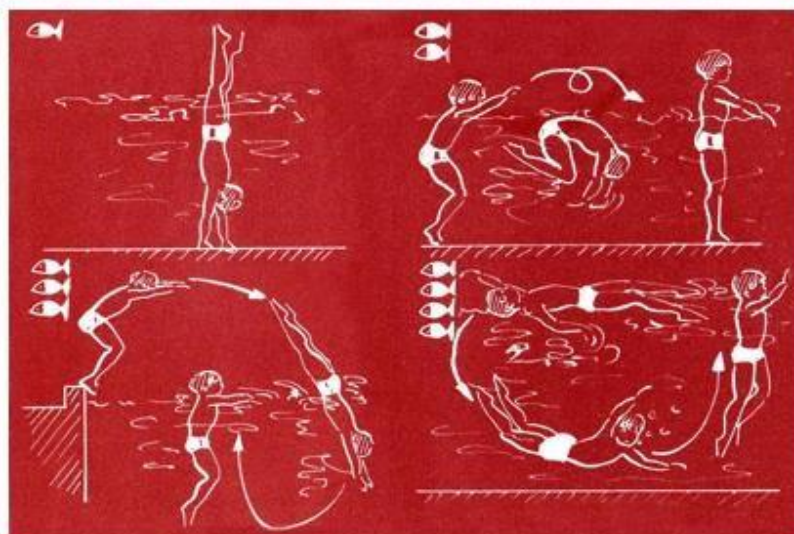
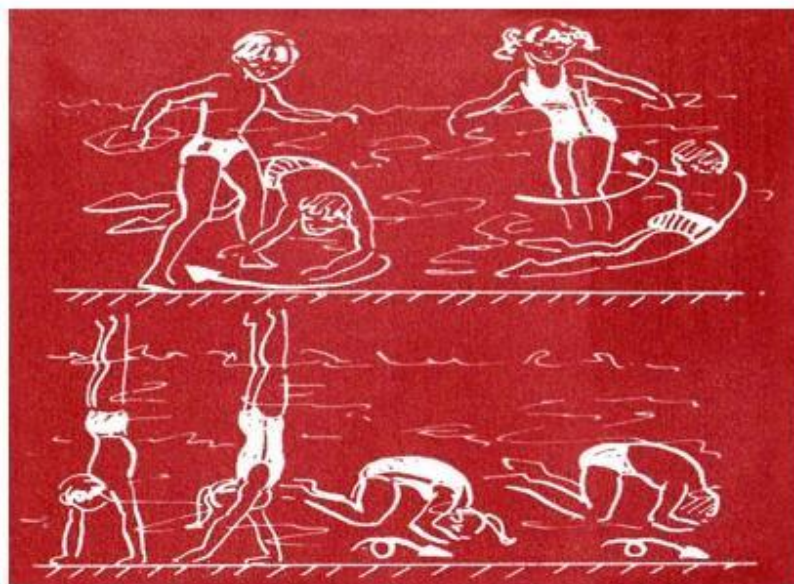
Je fais des progrès si

- J'arrive à améliorer mon déplacement, mon équilibre. (par exemple en passant dans des arceaux)
- J'arrive à améliorer mon temps d'immersion selon la profondeur.

Fiche Situation n°4

IMMERSION

Vers le palier 2



JOUONS PAR DEUX

- J'essaie librement de faire des acrobaties sous l'eau.
- Je peux aussi plonger près de mon camarade :
 - * pour passer entre ses jambes,
 - * pour tourner autour de lui,
 - * pour rouler sur moi-même avec ou sans aide,
- Nous pouvons ensemble faire la même acrobatie sous l'eau.

Objectifs pour le professeur

- En immersion, faire réaliser des changements de direction complexes.

Objectifs pour l'élève

- Faire des acrobaties de plus en plus complexes sous l'eau.
- Se repérer dans l'espace.

Je réussis si

- Je peux réaliser des roulades, mettre les pieds en l'air, et faire des acrobaties de plus en plus dures.
- Souffler par le nez pendant les rotation.

Je fais des progrès si

- Je réalise le plus de figures de plus en plus complexes et précises sous l'eau.

Fiche Situation n°5

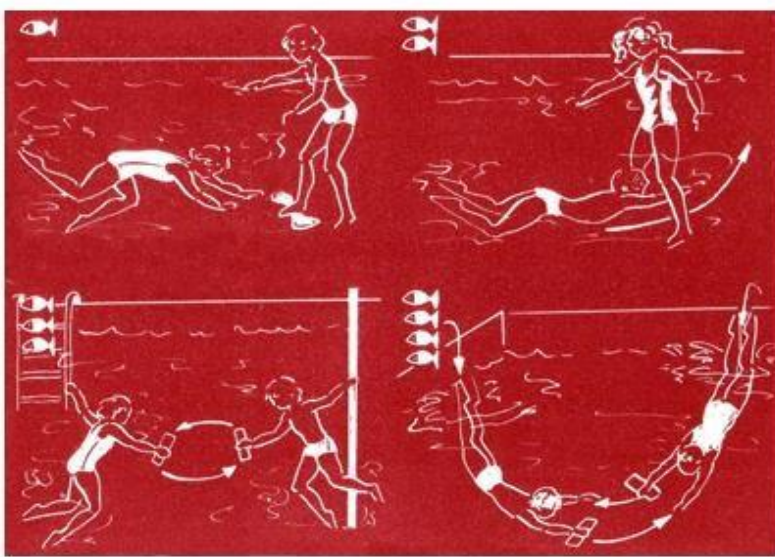
IMMERSION

Vers le palier 2



LES POISSONS PILOTES

- J'essaie de suivre et d'imiter mon camarade sous l'eau.
- Je reproduis un parcours qu'il m'a montré.
- Nous inventons un parcours et nous le faisons ensemble.
- A mon tour, je deviens « poisson -pilote ».



Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Faire réaliser un parcours avec des déplacements divers en immersion.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre mon camarade sous l'eau en faisant des déplacements dans différentes directions.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • Je réalise le même parcours que mon camarade. • j'ouvre les yeux, j'adapte l'action de mes bras et de mes jambes
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • J'échange des objets sous l'eau (Tête en bas- tête en avant- sur le côté...) • Je suis à l'aise sous l'eau je vais de plus en plus profond. (bulles- déplacement)

Fiche Situation n°6

IMMERSION

Vers le savoir nager



LA PECHE AU TRESOR

- Je récolte des objets lourds pour les ramener au bord à l'aide d'un objet flottant :
- Seul avec ma planche ou à plusieurs avec un tapis,
- Nous pouvons y jouer en équipes.

Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Faire accepter l'immersion complète. • Leur faire ouvrir les yeux et souffler dans l'eau.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • Ramasser un objet au fond et le ramener sur le bord. • Ouvrir les yeux et souffler dans l'eau pour ramasser plus facilement l'objet.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • J'ouvre les yeux. • Je fais des bulles. • Je remonte l'objet.
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • Je gère mon temps d'immersion. • Je reste plus longtemps sous l'eau. • Je fais un parcours, gère mon équilibre et change de position sous l'eau.

Fiche Situation n°7

IMMERSION

Vers le savoir nager



LES DAUPHINS EN GRANDE PROFONDEUR

- Je suis un « dauphin ». Je passe dans les cerceaux de mon choix.
- Il y a des cerceaux flottants, près de l'échelle, près du bord, près de la perche, d'autres loin du bord.
- Il y a des cerceaux sous l'eau à différentes profondeurs,
- J'essaie de plus en plus profond, de plus en plus loin.

Objectifs pour le professeur

- Leur faire contrôler leur équilibre en immersion (tête vers le haut, tête vers le bas, grande profondeur)

Objectifs pour l'élève

- Enchaîner le passage des cerceaux à différentes profondeurs.
- Réaliser le plus grand parcours possible.

Je réussis si

- Je passe dans le plus de cerceaux possible à différentes profondeurs.
- Je regarde le fond quand je me déplace.

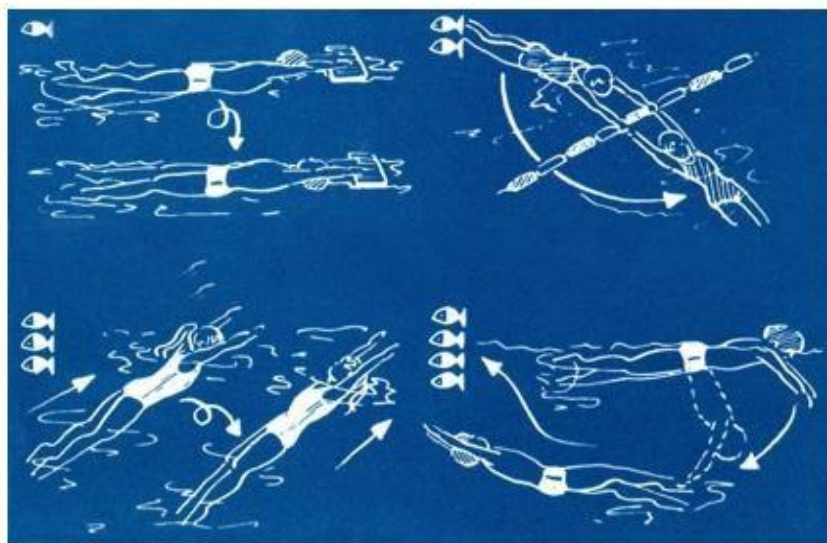
Je fais des progrès si

- J'augmente la grandeur du parcours.
- J'augmente les changements de positions en immersion (tête en haut, tête en bas)

Fiche Situation n°1

EQUILIBRATION

Vers le palier 1



JEU DES STATUES

- Petite profondeur, avec ou sans ceinture :
- Avec une planche, je traverse le bassin. Lorsque le meneur de jeu se retourne, je lâche la planche et je flotte sans bouger tant qu'il regarde. Il tourne le dos, je repars.
- Combien de fois ai-je réussi ?

Objectifs pour le professeur

- Augmenter la durée de l'immobilisation.
- Recherche des équilibres Ventral et Dorsal.

Objectifs pour l'élève

- Se stabiliser sous l'eau.
- Varier les équilibres Ventral et Dorsal.
- Maîtriser l'équilibre dynamique (glissées).

Je réussis si

- Je ne touche pas les pieds au sol.
- Je ne tiens pas ma planche.
- Je prend une grande inspiration.

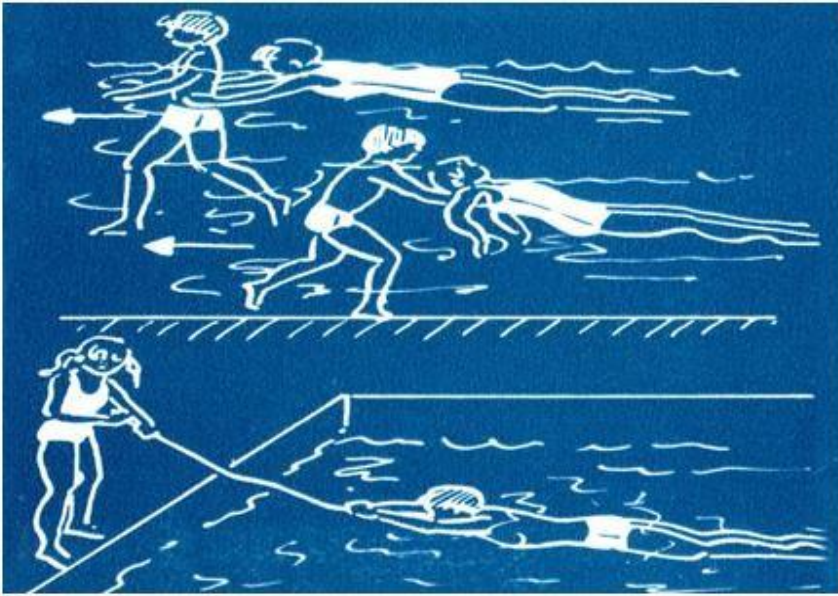
Je fais des progrès si

- J'utilise de moins en moins de support.
- Je passe aisément du Ventral au Dorsal.
- Je fais l'exercice en grande profondeur

Fiche Situation n°2

EQUILIBRATION

Vers le palier 1



JE M'ALLONGE BIEN DANS L'EAU

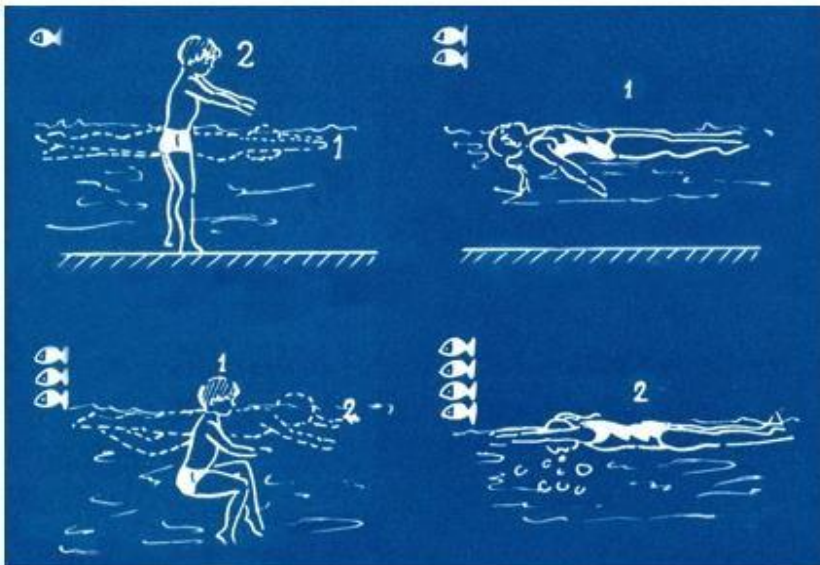
- Petite profondeur : les attelages
- Je me laisse traîner par un camarade sur le dos, le ventre, le côté.
- Petite profondeur ou Grande Profondeur : Tir à la corde
- Je me laisse traîner sur le dos, le ventre, le côté. **Changer de rôle.**

Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Comment respirer sur le ventre ? • Varier les prises, sous les aisselles, mains, épaules, par la taille. • Varier la position ventrale et dorsale.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • S'allonger • Mettre la tête dans l'eau. • Travailler la respiration.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • Je me laisse guider par mon camarade. • Je ne prends pas appui au sol. • Je détend sans faire de mouvements.
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • Je souffle dans l'eau. • Je m'allonge au maximum. • Je suis capable de relever la tête pour inspirer puis la remettre dans l'eau.

Fiche Situation n°3

EQUILIBRATION

Vers le palier 2



JE FAIS DU SURPLACE SUR LE VENTRE

- En Petite profondeur :
- Je suis traîné puis lâché.
- Je reste sur place, le visage dans l'eau.
- Qui tient le plus longtemps ?
- Essaie de bouger
- Essaie en bougeant pieds et mains.

Objectifs pour le professeur

- Recherche l'équilibre ventral, tête dans l'eau.
- Recherche déplacement court.
- Varier les positions ventrales.

Objectifs pour l'élève

- S'équilibrer dans l'eau sur le ventre.
- Je prolonge la durée de l'exercice.

Je réussis si

- Je mets la tête dans l'eau.
- Je regarde le fond du bassin.
- Je ne prends pas appui.
- Je m'allonge bien.

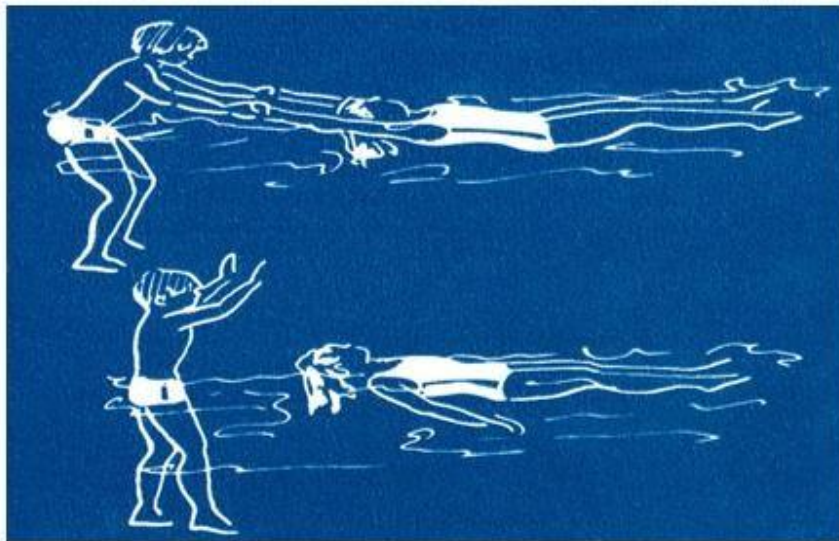
Je fais des progrès si

- Je réalise l'exercice sans l'aide d'un camarade.
- Je respire plusieurs fois sans prendre appui.
- Je fais la planche sur le ventre.
- Je reste longtemps allongé, tête dans l'eau.

Fiche Situation n°4

EQUILIBRATION

Vers le palier 2



JE FAIS DU SURPLACE SUR LE DOS

- En Petite profondeur :
- Je suis entraîné puis lâché.
- Je reste sur place, le visage dans l'eau.
- Qui tient le plus longtemps ?
- Essaie de bouger
- Essaie en bougeant pieds et mains.

Objectifs pour le professeur

- Recherche l'équilibre dorsal.
- Recherche déplacement court.
- Varier les positions dorsales.

Objectifs pour l'élève

- S'équilibrer dans l'eau sur le dos.
- Je prolonge la durée de l'exercice.

Je réussis si

- Je mets mes oreilles dans l'eau, mes yeux regardent le plafond.
- Je ne prends pas appui.
- Je m'allonge bien.

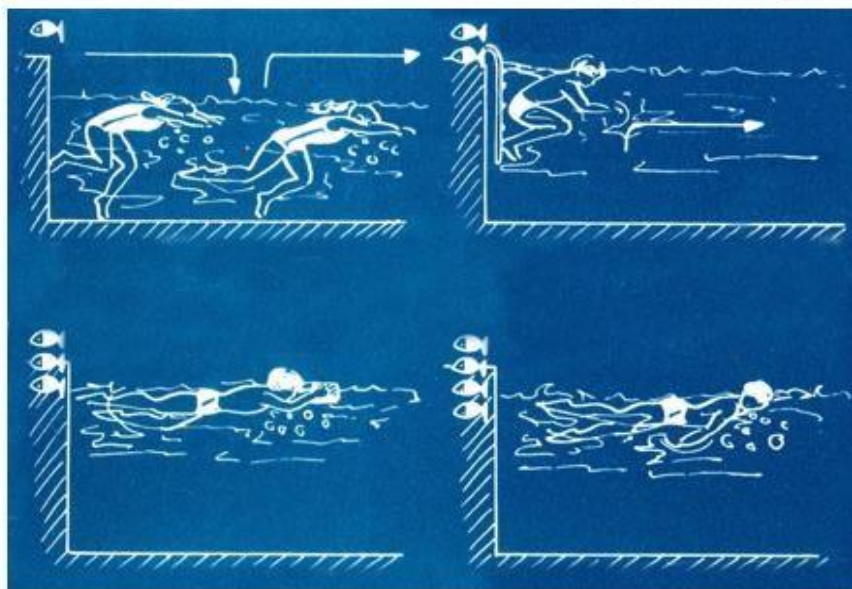
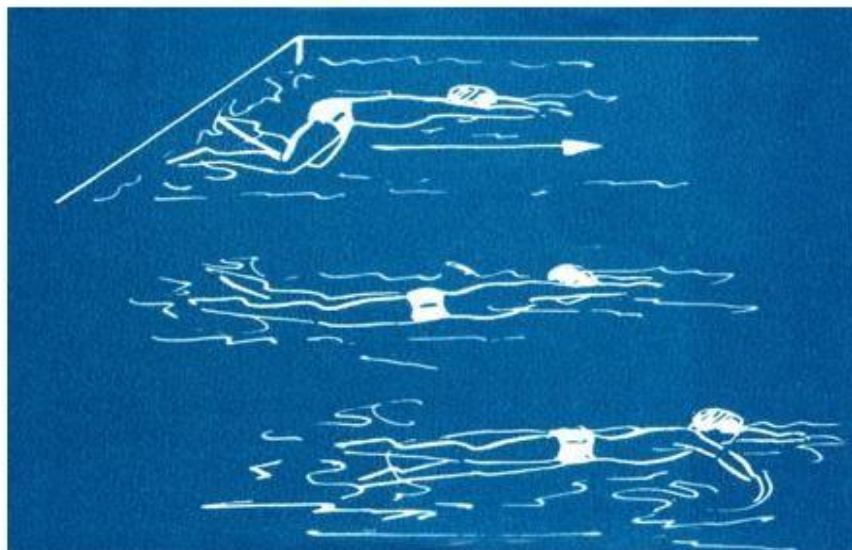
Je fais des progrès si

- Je respire plusieurs fois sans prendre appui.
- Je fais la planche sur le dos.
- Je regarde vers le haut sur le dos.

Fiche Situation n°5

EQUILIBRATION

Vers le savoir nager



CONCOURS DE DISTANCE SUR LE VENTRE

En me repoussant du bord du bassin, je vais le plus loin possible sur le ventre :

- En me laissant glisser
- puis en m'aidant des jambes uniquement
- puis avec l'aide des bras et des jambes.

Objectifs pour le professeur

- Conserver l'équilibre horizontal.
- Profiler son corps pour glisser sur l'eau.

Objectifs pour l'élève

- Glisser le plus loin avant de reprendre pied.
- Exécuter la distance la plus longue possible avec une aide matériel.
- Exécuter la distance la plus longue possible sans aide matériel.

Je réussis si

- Je mets la tête dans l'eau je regarde le fond.
- Je m'allonge au maximum.
- J'exécute une poussée forte au mur.
- Je profile mon corps.

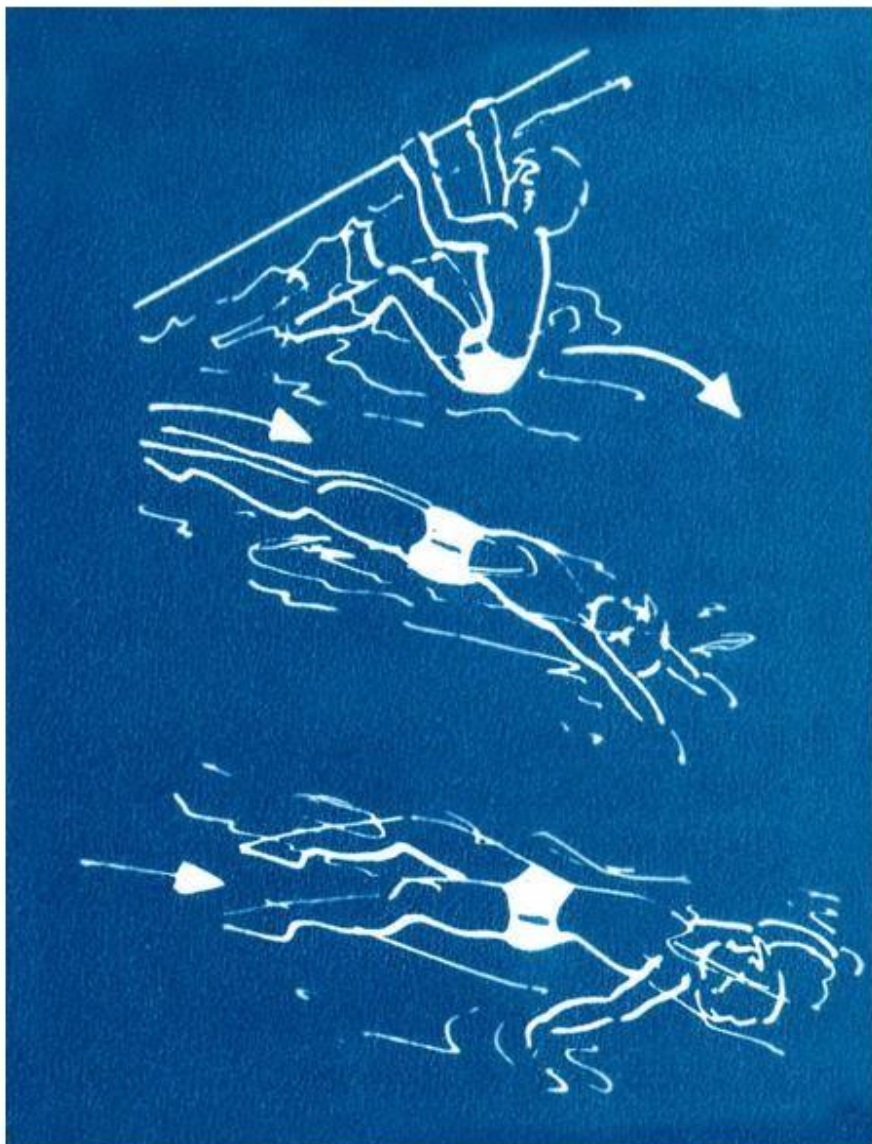
Je fais des progrès si

- Je réalise l'exercice en grande profondeur.
- Je traverse avec une planche (jambes).
- Je traverse le bassin sans aide matériel (bras et jambes).

Fiche Situation n°6

EQUILIBRATION

Vers le savoir nager



CONCOURS DE DISTANCE SUR LE DOS

- En poussant du bord du bassin, je vais le plus loin sur le dos:
- En me laissant glisser,
 - puis en m'aidant des jambes uniquement,
 - puis avec l'aide des bras et des jambes.

Objectifs pour le professeur

- Conserver l'équilibre horizontal.
- Profiler son corps pour glisser sur l'eau.

Objectifs pour l'élève

- Glisser le plus loin avant de reprendre pied.
- Exécuter la distance la plus longue possible avec une aide matériel.
- Exécuter la distance la plus longue possible sans aide matériel.

Je réussis si

- Je mets la tête dans l'eau.
- Je m'allonge au maximum.
- J'exécute une poussée forte au mur.
- Je profile mon corps.

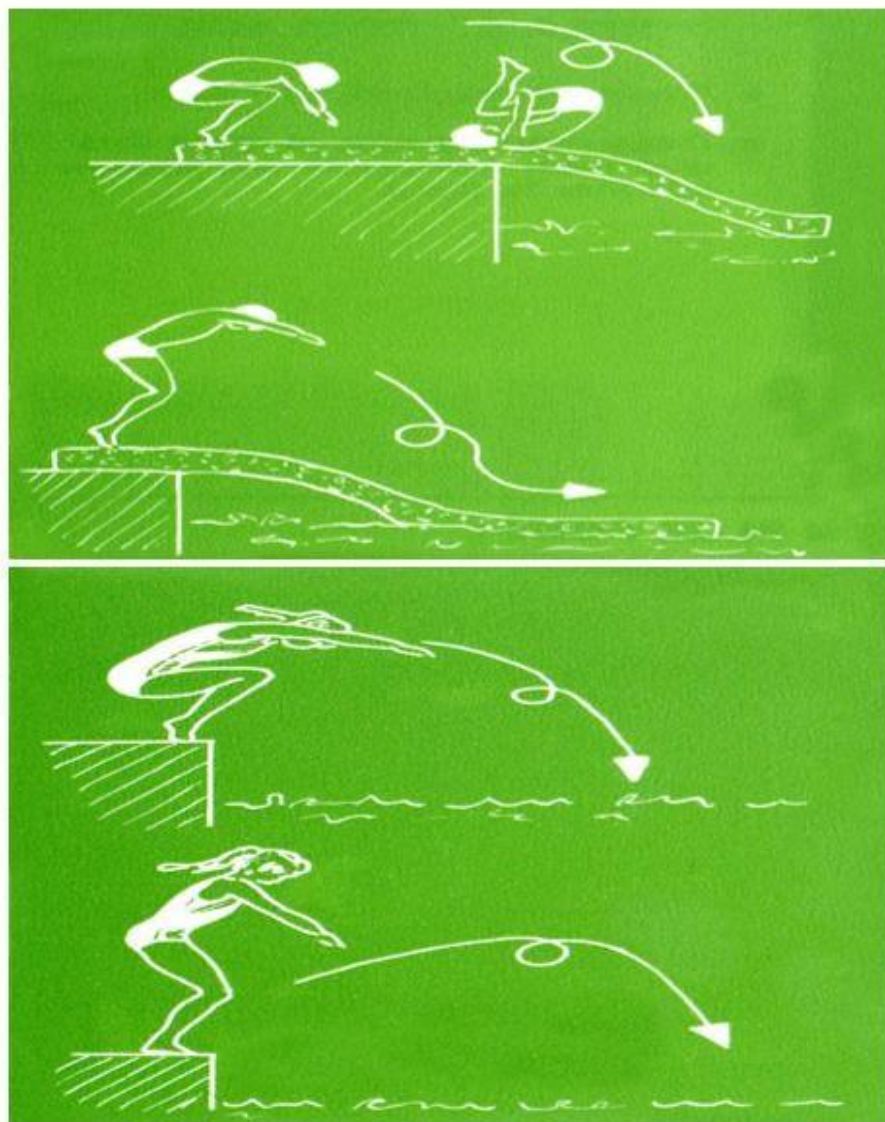
Je fais des progrès si

- Je réalise l'exercice en grande profondeur.
- Je traverse le bassin avec l'aide d'une planche (jambes).
- Je traverse le bassin sans aide matériel (bras et jambes).

Fiche Situation n°1

Entrées dans l'eau (ventilation)

Vers le palier 1



JE FAIS L'ACROBATE JE SAUTE EN AVANT

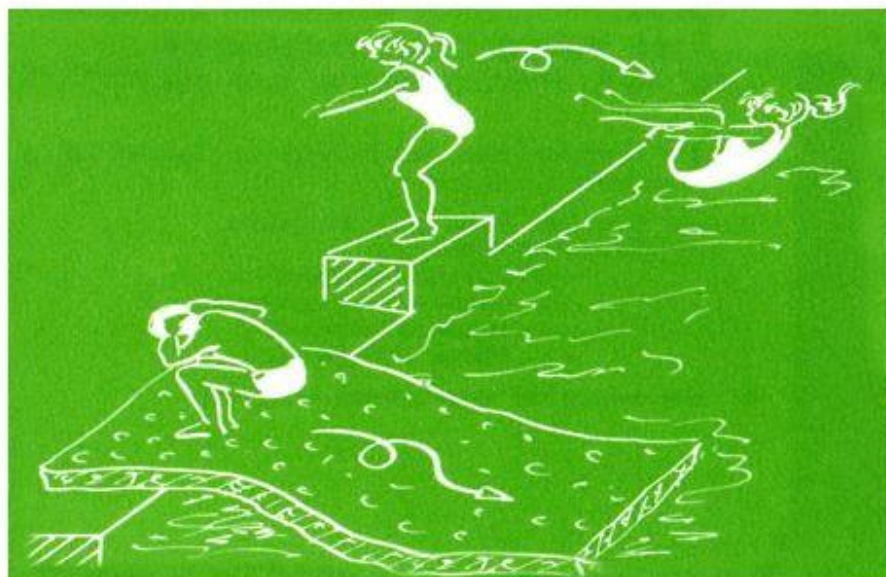
- Je fais des roulades, puis de plus en plus vite,
- je pousse sur les pieds de plus en plus loin,
- je tourne sans poser les mains, j'essaie de plus en plus haut.

Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'entrée dans l'eau par un déséquilibre maîtrisé. • Aller progressivement vers le plongeon.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter la roulade sur un support instable. • Accepter l'immersion avec une arrivée dans l'eau.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • Je rentre la tête menton poitrine. • Je pousse sur mes jambes. • J'ai un bon gainage de mon corps . • Je profile mon corps.
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • Je réalise l'exercice en grande profondeur. • Je réalise l'exercice sans poser les mains.

Fiche Situation n°2

Entrées dans l'eau (ventilation)

Vers le palier 1



**JE FAIS L'ACROBATE
JE SAUTE EN ARRIERE**

- Je roule en arrière sur le tapis,
- je tourne en arrière au dessus du tapis.

Objectifs pour le professeur

- Faire découvrir l'espace arrière.
- Préparer l'entrée dans l'eau du test kayak.

Objectifs pour l'élève

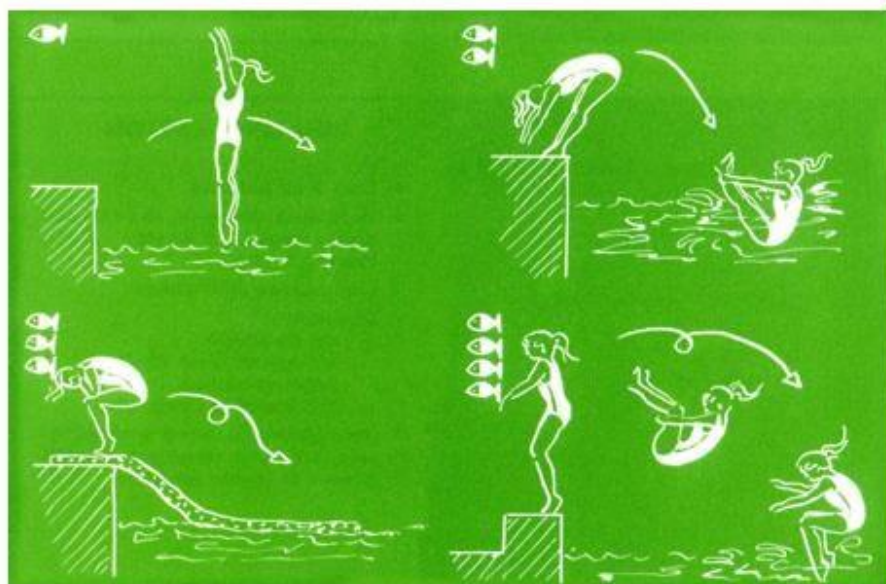
- perte des repères visuels.
- Exécuter toutes les entrées dans l'eau possible en arrière.

Je réussis si

- J'accepte le déséquilibre.
- Je garde ma posture.
- J'exécute une poussée sur les jambes.
- Je profile mon corps.

Je fais des progrès si

- Je réalise l'exercice en grande profondeur.
- Je réalise l'exercice de plus en plus haut.



Fiche Situation n°3

Entrées dans l'eau (ventilation)

Vers le palier 2

J'ENTRE DANS L'EAU LA TÊTE LA PREMIÈRE

- J'essaie toujours d'aller vers le fond,
- j'essaie de garder les bras tendus, sans relever la tête,
- j'essaie de garder une position hydrodynamique.

Objectifs pour le professeur

- Faire accepter le déséquilibre en avant.
- Travail du gainage du corps, des impulsions.

Objectifs pour l'élève

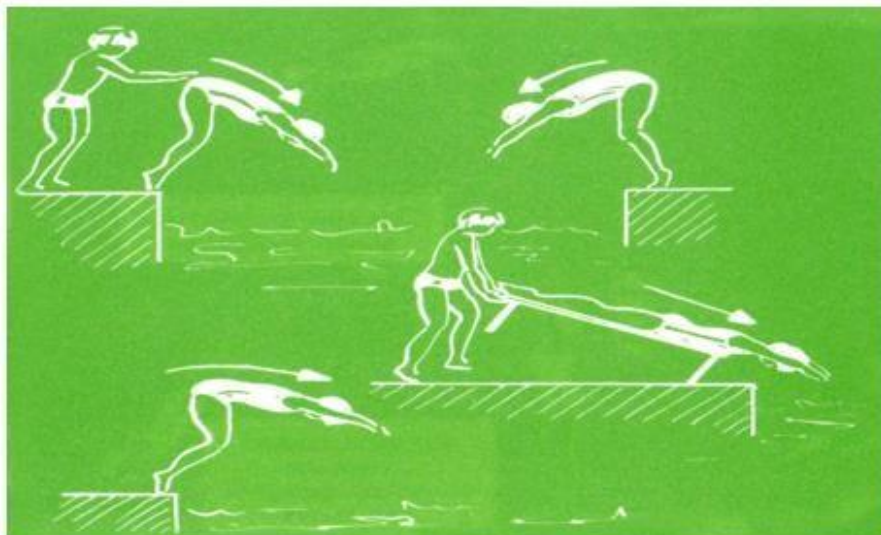
- Accepter la chute en avant.
- Plus je suis profilé, mieux je rentre dans l'eau.

Je réussis si

- Je rentre ma tête menton poitrine.
- Je m'allonge au maximum.
- J'exécute l'exercice les bras dans le prolongement du corps.

Je fais des progrès si

- Je plonge dans une cible (cerceaux...).
- Je plonge de plus en plus profond.
- Je plonge de plus en plus haut et loin.



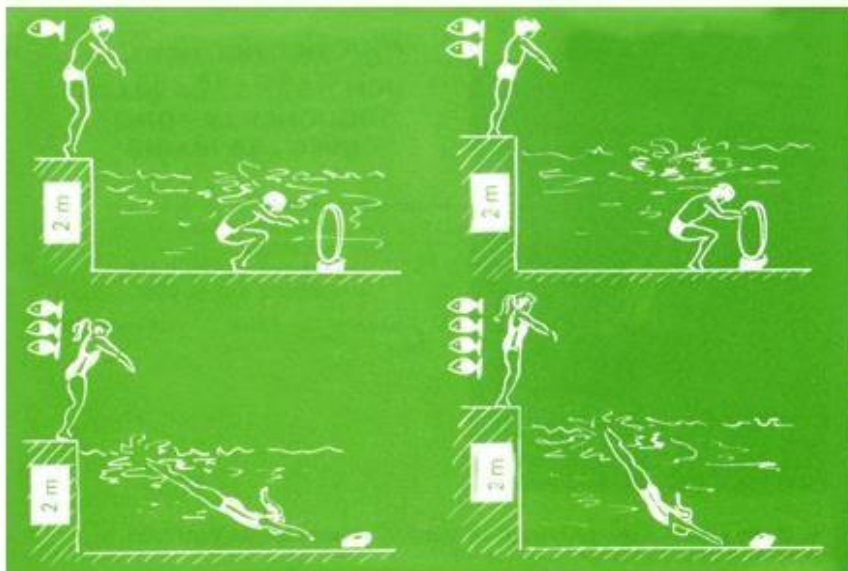
Fiche Situation n°4

Entrées dans l'eau (ventilation)

Vers le savoir nager

JE SAUTE OU JE PLONGE POUR CHERCHER UN OBJET AU FOND

- J'essaie de récupérer des objets:
- près, loin du bord, à des profondeurs différentes.
- Jouons à deux:
- Je lance, tu vas chercher.
 - Qui va chercher l'objet le plus loin et le plus profond.



Objectifs pour le professeur

- Varier les entrées dans l'eau.
- Augmenter la longueur et durée d'apnée.

Objectifs pour l'élève

- Accepter l'immersion longue.
- J'ouvre les yeux pour m'orienter.

Je réussis si

- Je tiens longtemps sous l'eau.
- J'ouvre les yeux pour attraper les objets.
- J'ai une action des bras et des jambes sous l'eau pour ne pas remonter.

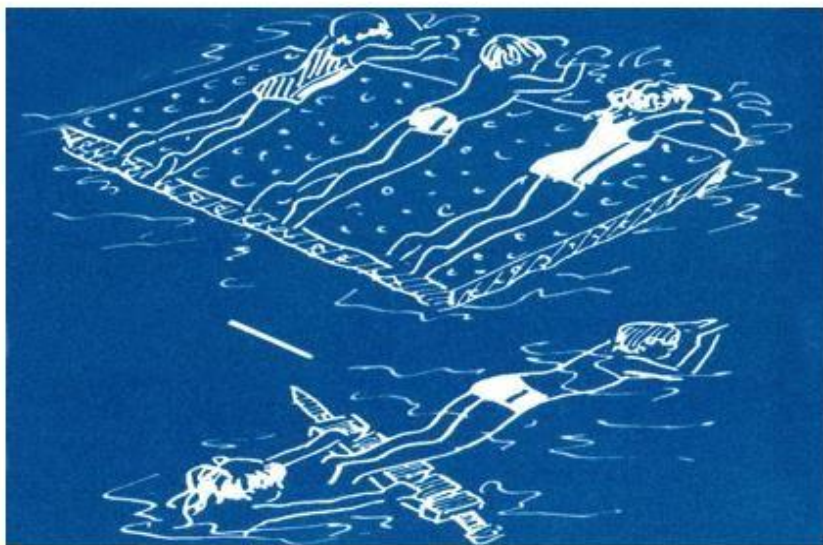
Je fais des progrès si

- Je le fais à des profondeurs différentes.
- Je ramasse plusieurs objets à la suite.

Fiche Situation n°1

LOCOMOTION

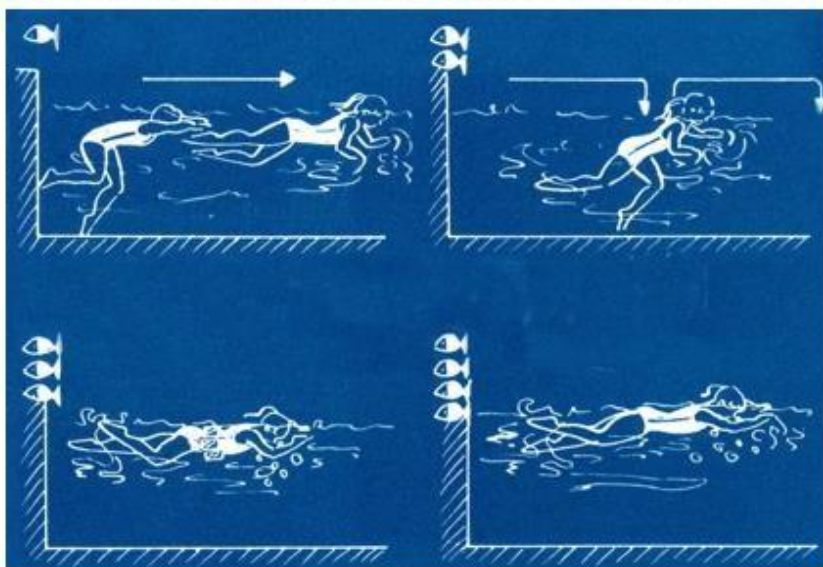
Vers le palier 1



LES RADEAUX

LES REMORQUEURS (sur le ventre)

- Faisons manoeuvrer le radeau dans tous les sens.
- Organisons une course de radeaux.
- A l'abordage! Changeons de radeau.
- Organisons une course d'attelage, changeons de rôle .

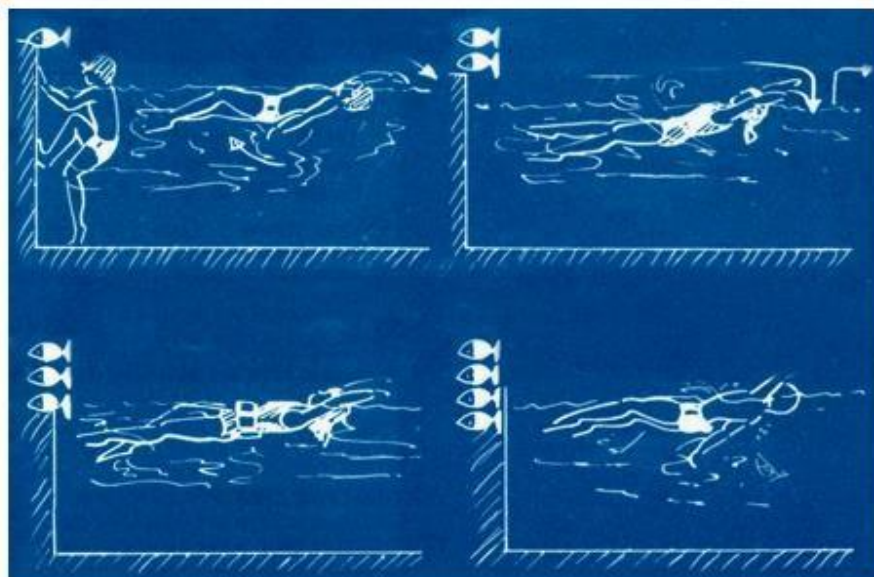
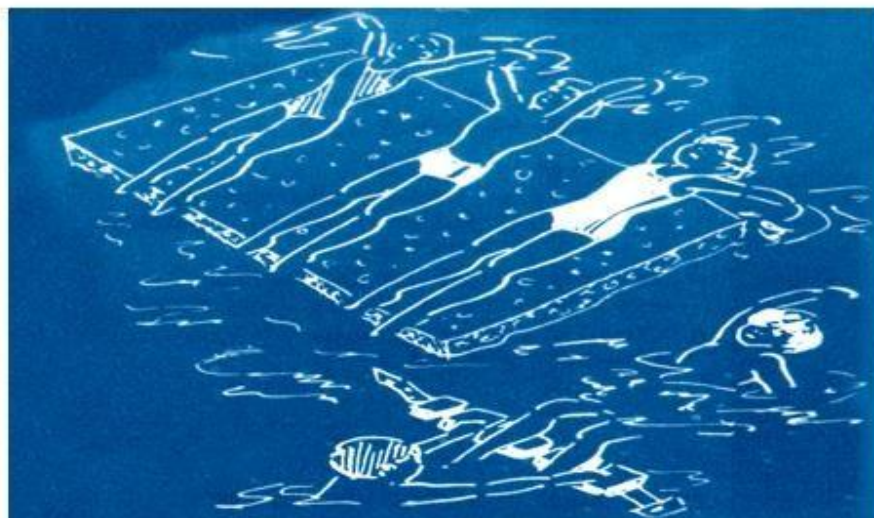


Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir les différents appuis dans l'eau. • Recherche de déplacement court. • Varier les positions.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • sentir l'eau sur mes mains, varier les pressions. • me déplacer de plus en plus loin.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace vite sur mon radeau. • je varie le rythme de mes mains sous l'eau . • Je m'allonge le plus possible.
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace sans matériel tête immergée.. • Je respire plusieurs fois sans reprendre appui.

Fiche Situation n°2

LOCOMOTION

Vers le palier 1



LES RADEAUX

LES REMORQUEURS (sur le dos)

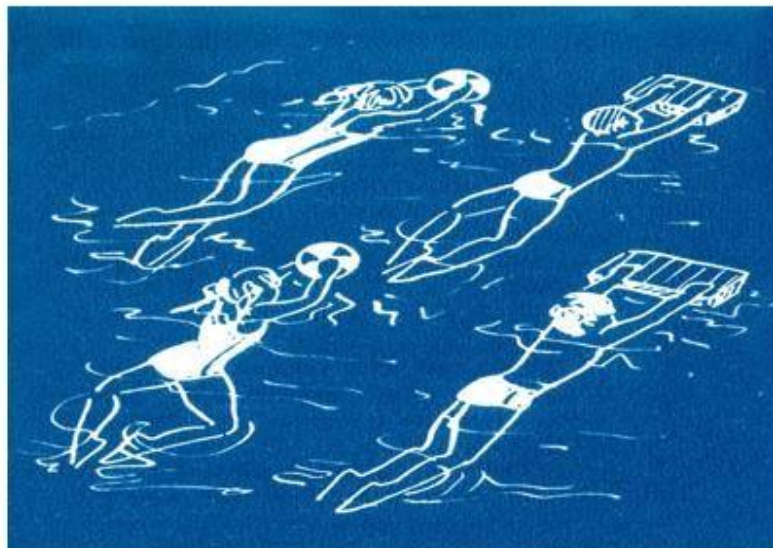
- Faisons manœuvrer le radeau dans tous les sens.
- Organisons une course de radeaux.
- A l'abordage! Changeons de radeau.
- Organisons une course d'attelage, changeons de rôle .

Objectifs pour le professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir les différents appuis. • Recherche de déplacement court. • Varier les positions.
Objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none"> • sentir l'eau sur mes mains, varier les pressions. • me déplacer de plus en plus loin.
Je réussis si	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace vite sur mon radeau. • je varie le rythme de mes mains sous l'eau . • Je m'allonge le regard vers le plafond.
Je fais des progrès si	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace sans matériel. • J'utilise mes bras et mes jambes de plus en plus loin et vite sans reprendre appuis.

Fiche Situation n°3

LOCOMOTION

Vers le palier 1



SUR LE VENTRE JE ME SERS SURTOUT DE MES JAMBES

- A bout de bras, je conduis un objet flottant
- Quels mouvements de jambes ai-je trouvés pour avancer?
- Sur plusieurs traversées j'essaie différents mouvements de jambes.

Objectifs pour le professeur

- Recherche l'équilibre ventral.
- diversifier puis minimiser les supports.
- Varier les postures ventrales.

Objectifs pour l'élève

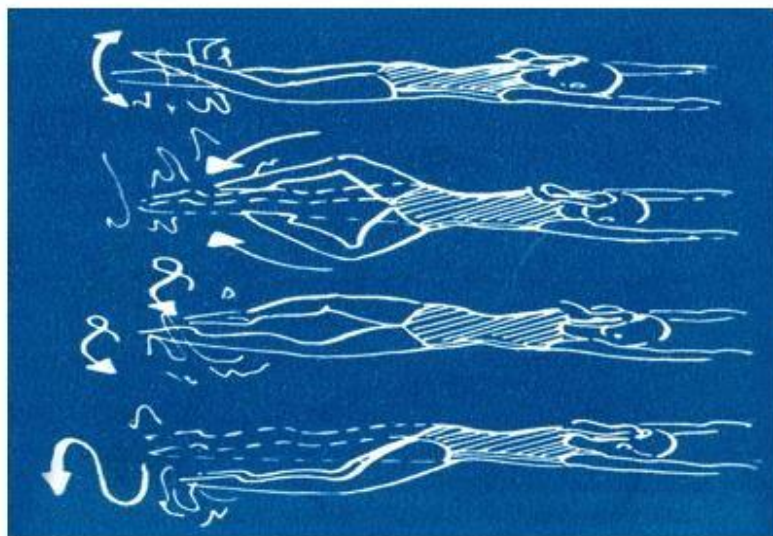
- Traverser la piscine en utilisant mes jambes.
- Trouver le mouvement le plus efficace.

Je réussis si

- Je m'allonge bien la tête dans l'eau, je souffle.
- Mes jambes battent à la surfaces le plus vite.
- J'arrive à trouver le mouvement le plus efficace.

Je fais des progrès si

- Je trouve le plus de mouvement différent.
- J'utilise le moins de matériel pour avancer.
- j'utilise des palmes pour obtenir un meilleur battement .



Fiche Situation n°4

LOCOMOTION

Vers le palier 2



SUR LE DOS JE ME SERS SURTOUT DE MES JAMBES

- A bout de bras, je conduis un objet flottant
- Quels mouvements de jambes ai-je trouvés pour avancer?
- Sur plusieurs traversées j'essaie différents mouvements de jambes.

Objectifs pour le professeur

- Recherche l'équilibre dorsal.
- diversifier puis minimiser les supports.
- Varier les postures dorsal.

Objectifs pour l'élève

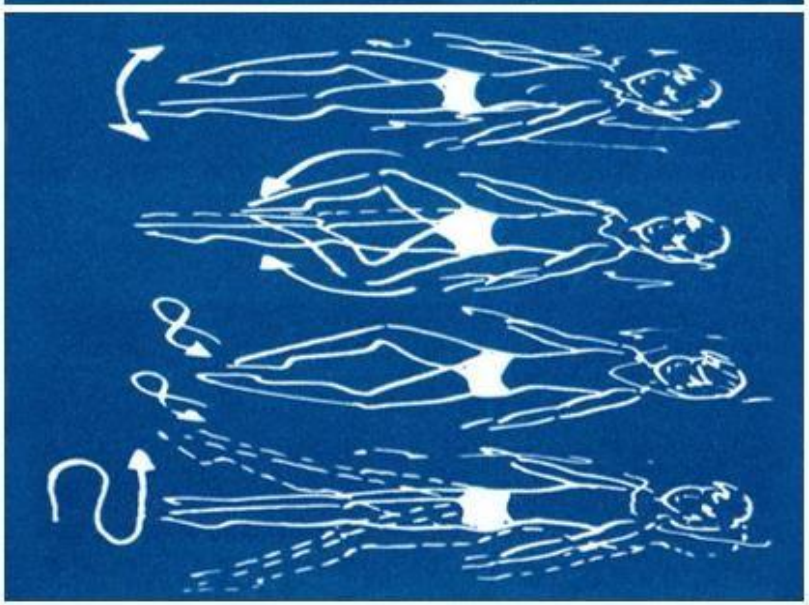
- Traverser la piscine en utilisant mes jambes.
- Trouver le mouvement le plus efficace.

Je réussis si

- Je m'allonge bien le regard vers le plafond.
- Mes jambes battent à la surfaces le plus vite.
- J'arrive à trouver le mouvement le plus efficace.

Je fais des progrès si

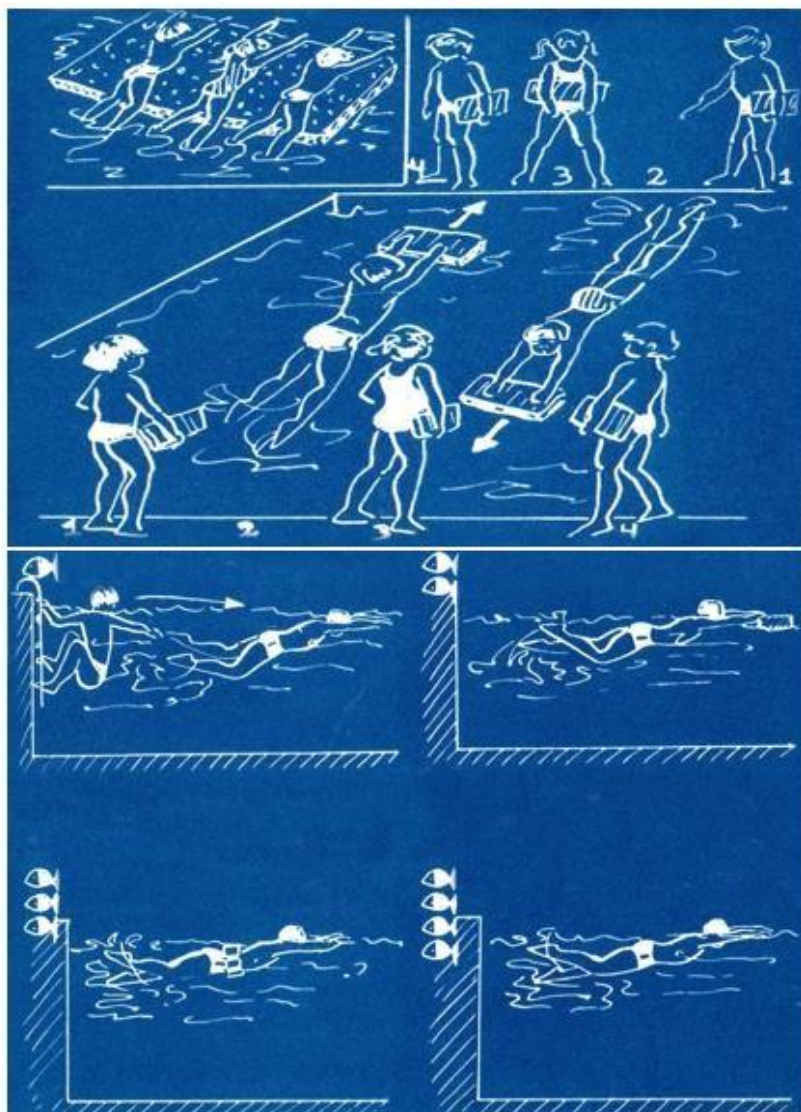
- Je trouve le plus de mouvement différent.
- J'utilise le moins de matériel pour avancer.
- j'utilise des palmes pour obtenir un meilleur battement .



Fiche Situation n°5

LOCOMOTION

Vers le palier 2



LES RADEAUX- LA REGATE A LA PLANCHE SUR LE VENTRE

- Nous organisons une course de radeaux :
- Le déplacement se fait de différentes façons, choisir son mouvement de jambes. Le plus efficace et le plus rapide sur le ventre.
- Je tiens la planche à deux mains sur le ventre.
- A l'appel de mon numéro, j'essaie de traverser plus vite que le joueur de l'autre équipe.
- Nous pouvons changer de numéro à chaque partie.

Objectifs pour le professeur

- Organiser une course sur le ventre.
- Faire s'allonger les enfants sur le ventre afin qu'ils trouvent un mouvement rapide pour avancer.

Objectifs pour l'élève

- Avancer plus vite que mon camarade.
- Trouver un mouvement de jambes efficace.
- S'allonger le plus possible sur le ventre.

Je réussis si

- Je m'allonge et je souffle dans l'eau.
- Je réussis à avancer vite grâce à mon mouvement de jambes.

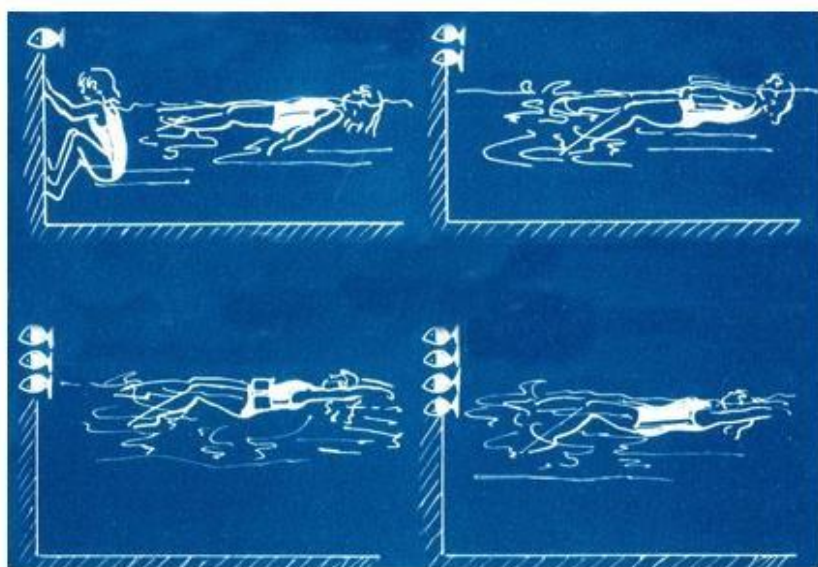
Je fais des progrès si

- Je glisse sur le ventre, en soufflant dans l'eau.
- Je traverse la piscine avec une planche.
- Je traverse la piscine, en bougeant mes bras.

Fiche Situation n°6

LOCOMOTION

Vers le savoir nager



LES RADEAUX- LA REGATE A LA PLANCHE SUR LE DOS

- Nous organisons une course de radeaux :
- Je choisis le mouvement de jambes le plus efficace et le plus rapide pour me déplacer sur le dos.
- Je tiens la planche à deux mains sur le dos.
- A l'appel de mon numéro, j'essaie de traverser plus vite que le joueur de l'autre équipe.
- Nous pouvons changer de numéro à chaque partie.

Objectifs pour le professeur

- Organiser une course sur le dos.
- Faire s'allonger l'élève sur le dos afin qu'il trouve un mouvement rapide pour avancer.

Objectifs pour l'élève

- Avancer plus vite que mon camarade.
- Trouver un mouvement de jambes efficace.
- S'allonger le plus possible sur le dos.

Je réussis si

- Je m'allonge : si le regard est vers le haut, le ventre monté.
- Je réussis à avancer vite grâce à mon mouvement de jambes.

Je fais des progrès si

- Je traverse la piscine en utilisant les bras.
- Je glisse sur le dos et je me déplace.
- Je traverse la piscine avec une planche.

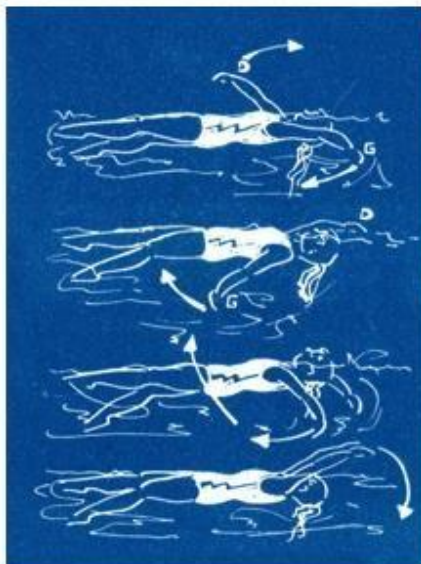
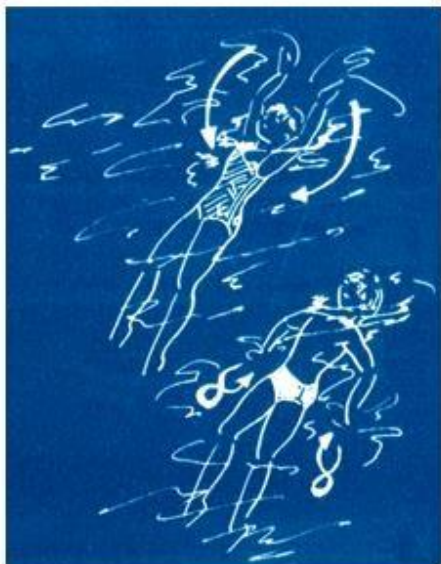
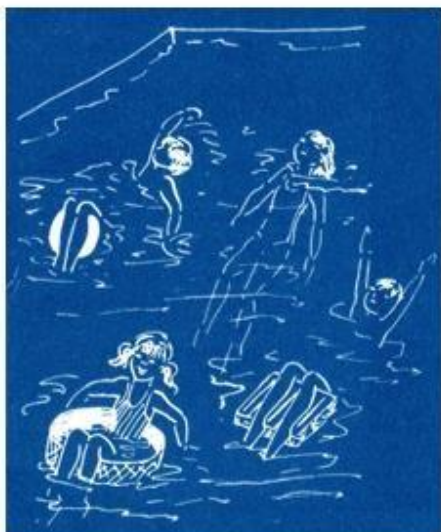
Fiche Situation n°7

LOCOMOTION

Vers le savoir nager

JE ME DEPLACE SUR LE DOS MES BRAS RESTENT DANS L'EAU

• En Petite profondeur, Avec aide:
Comment je peux utiliser mes bras pour avancer, reculer, tourner.



Objectifs pour le professeur

- Faire découvrir un déplacement par l'action des bras et la réaction du corps par rapport à la position des mains.

Objectifs pour l'élève

- Par la position des mains, qu'elle est le mouvement le plus efficace pour avancer, bras près du corps ou loin, qu'elle est la plus facile.

Je réussis si

- Mes oreilles dans l'eau.
- Mon corps est à la surface.
- Mon regard vers le plafond
- Je fais le moins de mouvements de possible.

Je fais des progrès si

- Je fais la godille les mains près du corps.
- J'utilise mes deux bras en poussant fort et vite sous l'eau.
- J'utilise mes deux bras dans l'eau puis hors de l'eau.
- J'utilise mes bras l'un après l'autre dans l'eau puis hors de l'eau.

Annexes

Certificat du Pass-nautique

L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

ECOLE/COLLEGE

.....

Le professeur des écoles / le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ certifie que l'élève

.....
a réussi le test défini par l'article A.322-3-2 du code du sport.

Le/...../.....

Nom et signature du professeur

Cachet de la structure aquatique
Professionnel agréé, titre

Cachet de l'établissement
Date et signature du directeur
d'école
ou du chef d'établissement

- Test réalisé **avec** brassières
- Test réalisé **sans** brassières

Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3



ANNÉE D'OBTENTION

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement) _____, à

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___

École / collège :

Académie :

Fait à _____, le

Cachet de l'établissement et
signature du directeur de
l'école ou du chef
d'établissement

Professionnel agréé
et titre

Professeur